

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00939 Numéro SIREN : 507 961 050 Nom ou dénomination : A B RESTAURATION
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2020 sous le numéro de dépôt 2697

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

A B RESTAURATION
34 rue du Général Leclerc
54320 Maxéville

V/REF :
N/REF : 2008 B 939 / 2020-B-2697

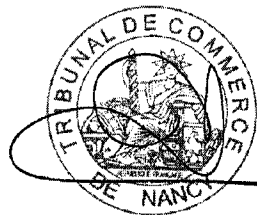
Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 09/04/2020,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/12/2019.

Concernant la société

A B RESTAURATION
Société par actions simplifiée
34 rue du Général Leclerc
54320 Maxéville

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2020-B-2697 le 27/04/2020
R.C.S. NANCY 507 961 050 (2008 B 939)

Fait à NANCY le 27/04/2020,
LE GREFFIER ASSOCIE



SAS AB RESTAURATION
34 Rue du Général Leclerc
54320 MAXEVILLE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019



EXPERTIS CFE

Siège social :
TECHNOPOLE DE NANCY-BRABOIS
2 ALLEE D'EVRY - CS 60132
54603 VILLERS-LES-NANCY CEDEX

Tél. 03 83 67 69 00 Fax. 03 83 67 64 90

Courriel. nancy@expertiscfe.fr

Web. <http://www.expertiscfe.fr>

Nos Agences :

TOUL : Tél 03-83-65-36-00
FREYMING-MERLEBACH : Tél 03-87-29-29-30
EPINAL : Tél 03-29-34-31-27
VERDUN : Tél 03-29-86-01-90
YUTZ : Tél 03-82-34-05-34
METZ : Tél 03-87-68-38-00

Sommaire

Compte rendu de l'Expert Comptable	1
A. Bilan et compte de résultat	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
B. Annexe légale	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10
Autres informations	18
C. Détail du bilan	21
Bilan détaillé	22
Liste simplifiée des immobilisations	26
D. Détail du compte de résultat	29
Compte de résultat détaillé	30
E. Dossier de gestion	35
Soldes intermédiaires de gestion	36
Dossier de Gestion	37
F. Déclarations fiscales et autres annexes	39

Compte rendu de l'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui a fait l'objet de notre lettre en date du 05/11/2014, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS AB RESTAURATION relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

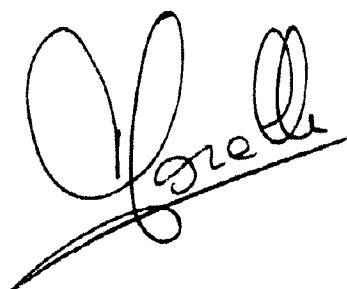
Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	840 759
Chiffre d'affaires	2 445 371
Résultat net comptable (Bénéfice)	149 200

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Villers les Nancy

Le 06/03/2020



MORELLI Frédéric
Expert Comptable

Comptes Annuels

2019

Bilan et compte de résultat

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	5 600		5 600	
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	321 799	189 473	132 326	162 602
Autres immobilisations corporelles	144 385	72 629	71 756	46 195
Immobilisations financières				
Prêts	1 911		1 911	2 500
Autres immobilisations financières	7 259		7 259	8 841
Total	480 955	262 103	218 853	220 139
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.	32 875		32 875	17 988
Produits intermédiaires et finis	8 368		8 368	5 855
Créances				
Clients et comptes rattachés	351 250		351 250	255 700
Personnel	2 108		2 108	5 135
Etat, Impôts sur les bénéfices				38 894
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 387		5 387	3 914
Autres créances				10 000
Divers				
Disponibilités	211 912		211 912	114 136
Charges constatées d'avance	10 007		10 007	9 139
Total	621 907		621 907	460 760
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	1 102 862	262 103	840 759	680 899

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	200 000	200 000
Réserve légale	20 000	20 000
Report à nouveau	51 045	61 782
Résultat de l'exercice	149 200	9 178
Provisions réglementées	297	212
Total	420 542	291 171
*AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
*PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges	26 842	
Total	26 842	
*DETTES		
<i>Emprunts</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	78 698	104 463
	78 698	104 463
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 900	152 345
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>	59 738	52 880
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	65 133	67 184
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	2 992	
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	3 595	3 804
Dettes fiscales et sociales	4 319	9 052
	135 778	132 920
Total	393 376	389 727
TOTAL PASSIF	840 759	680 899

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	2 445 371	100,00	2 305 180	100,00	140 191	6,08
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 445 371	100,00	2 305 180	100,00	140 191	6,08
Production stockée	2 513	0,10	697	0,03	1 816	260,59
Total	2 447 884	100,10	2 305 877	100,03	142 008	6,16
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de matières premières	1 147 889	46,94	1 135 506	49,26	12 382	1,09
Var. Stock de matières premières	-14 887	-0,61	3 978	0,17	-18 864	-474,25
Total	1 133 002	46,33	1 139 484	49,43	-6 482	-0,57
MARGE SUR M/SES ET MAT	1 314 882	53,77	1 166 393	50,60	148 490	12,73
PRODUITS						
Autres produits	29 437	1,20	50 090	2,17	-20 653	-41,23
Total	29 437	1,20	50 090	2,17	-20 653	-41,23
CHARGES						
Autres achats et charges externes	230 561	9,43	226 020	9,80	4 541	2,01
Impôts, taxes et versements assimilés	32 966	1,35	30 765	1,33	2 201	7,15
Salaires et Traitements	656 672	26,85	686 606	29,79	-29 934	-4,36
Charges sociales	213 832	8,74	214 473	9,30	-641	-0,30
Amortissements et provisions	51 717	2,11	49 220	2,14	2 498	5,07
Autres charges	4 378	0,18	7		4 371	NS
Total	1 190 126	48,67	1 207 090	52,36	-16 965	-1,41
RESULTAT D'EXPLOITATION	154 193	6,31	9 392	0,41	144 801	NS
Produits financiers	90		169	0,01	-79	-46,67
Charges financières	834	0,03	1 062	0,05	-228	-21,44
Résultat financier	-744	-0,03	-893	-0,04	149	-16,67
RESULTAT COURANT	153 449	6,28	8 499	0,37	144 950	NS
Produits exceptionnels	150	0,01	2 315	0,10	-2 165	-93,53
Charges exceptionnelles	1 407	0,06	1 636	0,07	-230	-14,03
Résultat exceptionnel	-1 257	-0,05	679	0,03	-1 935	-285,20
Impôts sur les bénéfices	2 992	0,12			2 992	
RESULTAT DE L'EXERCICE	149 200	6,10	9 178	0,40	140 023	NS

Comptes Annuels

2019

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS AB RESTAURATION**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2019** , dont le total est de **840 759 euros**
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un **bénéfice de 149 200 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		5 600		5 600
Immobilisations incorporelles		5 600		5 600
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	321 919	1 044	1 163	321 799
- Installations générales, agencements aménagements divers	84 069	34 704		118 772
- Matériel de transport	10 728			10 728
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 558	4 327		14 885
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	427 274	40 075	1 163	466 185
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 341		1 582	9 759
Immobilisations financières	11 341		1 582	9 759
ACTIF IMMOBILISE	438 615	45 675	2 745	481 544

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 600	40 075		45 675
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 600	40 075		45 675
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 163	1 582	2 745
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 163	1 582	2 745

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	159 317	31 320	1 163	189 473
- Installations générales, agencements aménagements divers	39 967	11 565		51 532
- Matériel de transport	10 728			10 728
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 464	1 905		10 369
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	218 476	44 790	1 163	262 103
ACTIF IMMOBILISE	218 476	44 790	1 163	262 103

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 377 922 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 911		1 911
Autres	7 259		7 259
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	351 250	351 250	
Autres	7 494	7 494	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 007	10 007	
Total	377 922	368 752	9 170
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	589		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	212	85		297
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	212	85		297
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		85		

Provisions

Notes sur le bilan

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	19 915	6 927			26 842
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	19 915	6 927			26 842
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		6 927			
Financières					
Exceptionnelles					

La provision retraite est comptabilisée pour la première fois en 2019.

L'antériorité de 19 915€ a été reconstituée par le débit du compte 11-Report à nouveau.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 393 376 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	78 698	26 599	52 099	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 900	178 900		
Dettes fiscales et sociales	135 778	135 778		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Total	393 376	341 277	52 099	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	25 765			

Prêt de 130 000€ consenti le 28 décembre 2017, avec l'intervention de la société France Active Garantie en qualité de co-preneur de risque, et dans le cadre du Fonds "Loi Galland"

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact. non parvenues	6 026
Provision congés payés	47 484
Personnel - autres charges à payer	12 064
Charges sociales congés payés	18 650
Charges payer - orga.sociaux	4 740
Etat autres charges payer	3 277
Total	92 241

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Chges constatées d avance	10 007		
Total	10 007		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	10 947
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Interêts des emprunts</i>	2 992
Autres engagements donnés	2 992
Total	13 939
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				37 962	37 962
Cumul exercices antérieurs				12 257	12 257
Dotations de l'exercice				8 615	8 615
Amortissements				20 872	20 872
Cumul exercices antérieurs				14 574	14 574
Exercice				3 157	3 157
Redevances payées				17 731	17 731
A un an au plus				4 283	4 283
A plus d'un an et cinq ans au plus				6 664	6 664
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				10 947	10 947
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				3 207	3 207

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 6 927 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 26 842 euros

L'indemnité de départ en retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,75%
- Taux de croissance des salaires : 1,5%
- Age de départ à la retraite : 64 ans (non cadres) ou 66 ans (cadres)
- Taux de rotation du personnel : 1.5% (cadres) ou 2% (non cadres)
- Table de taux de mortalité : TG 05

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Comptes Annuels

2019

Détail du bilan

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles				
237000 - Avances sur immobilisat. incorporel	5 600,00		5 600,00	
	5 600,00		5 600,00	
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla				
215800 - Matériel de restauration	321 799,36		321 799,36	321 918,84
281580 - Installations, matériel		189 473,14	-189 473,14	-159 316,62
	321 799,36	189 473,14	132 326,22	162 602,22
Autres immobilisations corporelles				
218100 - Instal.gales, agencet, aménagt.div.	118 772,34		118 772,34	84 068,72
218200 - Matériel de transport	10 728,01		10 728,01	10 728,01
218300 - Matériel de bureau	10 657,77		10 657,77	9 667,77
218400 - Mobilier	4 227,17		4 227,17	890,20
281810 - Amort ag cons divers		51 532,38	-51 532,38	-39 967,43
281820 - Amort matériel transport		10 728,01	-10 728,01	-10 728,01
281830 - Autres immobilisations corp.		9 439,99	-9 439,99	-7 755,19
281840 - Amortis. mobilier		928,99	-928,99	-708,62
	144 385,29	72 629,37	71 755,92	46 195,45
Immobilisations financières				
Prêts				
274300 - Prêts au personnel	1 911,40		1 911,40	2 500,00
	1 911,40		1 911,40	2 500,00
Autres immobilisations financières				
275500 - Cautionnements	7 258,98		7 258,98	8 840,98
	7 258,98		7 258,98	8 840,98
Total	480 955,03	262 102,51	218 852,52	220 138,65
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
311000 - Stock matières premières	32 874,53		32 874,53	17 987,91
	32 874,53		32 874,53	17 987,91
Produits intermédiaires et finis				
355100 - Stock produits finis	8 368,10		8 368,10	5 854,80
	8 368,10		8 368,10	5 854,80
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 - Clients	351 250,05		351 250,05	255 405,47
416000 - Clients douteux				4 614,82
491000 - Prov. dépréciations clients				-4 320,17
	351 250,05		351 250,05	255 700,12

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
Personnel				
421000 - Rémunérations dues	2 037,18		2 037,18	2 868,13
425001 - Personnel - avances et acomptes	70,44		70,44	70,44
427000 - Saisie sur salaire				2 196,21
	2 107,62		2 107,62	5 134,78
Etat, Impôts sur les bénéfices				
444000 - Etats - is				38 894,00
				38 894,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445662 - Tva autres biens et services	1 494,45		1 494,45	1 815,00
445700 - Tva/ Créances Irrecouv.	255,50		255,50	
445803 - Regul tva ded-actif	3,33		3,33	
445860 - Tva s/factures non parvenues	3 633,36		3 633,36	2 099,00
	5 386,64		5 386,64	3 914,00
Autres créances				
467000 - Autres comptes débiteurs/créditeurs				10 000,00
				10 000,00
Divers				
Disponibilités				
512200 - Bnp Paribas	210 240,64		210 240,64	112 626,67
530000 - Caisse	1 671,82		1 671,82	1 508,91
	211 912,46		211 912,46	114 135,58
Charges constatées d'avance				
486000 - Chges constatées d'avance	10 007,22		10 007,22	9 138,77
	10 007,22		10 007,22	9 138,77
Total	621 906,62		621 906,62	460 759,96
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	1 102 861,65	262 102,51	840 759,14	680 898,61

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel		
101300 - Capital social	200 000,00	200 000,00
	200 000,00	200 000,00
Réserve légale		
106100 - Réserve légale	20 000,00	20 000,00
	20 000,00	20 000,00
Report à nouveau		
110000 - Report nouveau	70 959,66	61 781,92
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-19 915,00	
	51 044,66	61 781,92
Résultat de l'exercice	149 200,37	9 177,74
Provisions réglementées		
145000 - Amortissements dérogatoires	296,53	211,50
	296,53	211,50
Total	420 541,56	291 171,16
*AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
*PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges		
153000 - Provisions pensions & obligat.simil	26 842,00	
	26 842,00	
Total	26 842,00	
*DETTES		
<i>Emprunts</i>		
164000 - Emprunts auprès établ. de crédit	78 697,58	104 462,60
	78 697,58	104 462,60
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	78 697,58	104 462,60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 - Fournisseurs	172 873,94	132 963,97
408100 - Fourn. fact. non parvenues	6 026,40	19 381,00
	178 900,34	152 344,97
<i>Personnel</i>		
427000 - Saisie sur salaire	190,36	
428200 - Provision congés payés	47 483,87	52 880,00
428600 - Personnel - autres charges à payer	12 064,00	
	59 738,23	52 880,00
<i>Organismes sociaux</i>		
431000 - Urssaf	26 044,38	26 633,10
437200 - Mutuelle	125,80	1 721,08
437300 - Vauban	5 762,42	5 580,21
437310 - Prévoyance	38,80	3 652,18
437340 - Participation formation contin	9 771,81	8 832,26
438200 - Charges sociales congés payés	18 650,00	20 765,00
438600 - Charges payer - orga.sociaux	4 740,00	
	65 133,21	67 183,83

Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
444000 - Etats - is	2 992,00	
	2 992,00	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
445510 - Tva décaisser	2 192,00	1 989,00
445802 - Régularisation TVA - passif	397,00	
445804 - Régul. Tva Déd. Passif	1 005,82	1 815,00
	3 594,82	3 804,00
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
442100 - PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 042,40	
447030 - Taxe d'apprentissage		3 536,00
448600 - Etat autres charges payer	3 277,00	5 516,05
	4 319,40	9 052,05
Dettes fiscales et sociales	135 777,66	132 919,88
Total	393 375,58	389 727,45
TOTAL PASSIF	840 759,14	680 898,61

Liste simplifiée des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
215800 Matériel de restauration									
0000000001	support four NDBR 2002	01/10/08	L	33,33	219,05	219,05		219,05	
0000000002	Goulotte inox NDBR	01/10/08	L	33,33					
0000000004	Four mixte pâtisserie NDBR	01/10/08	L	33,33	2 062,62	2 062,62		2 062,62	
0000000005	Rayonnages chambers froides	01/10/08	L	33,33	6 274,24	6 274,24		6 274,24	
0000000006	Chariots glissière NDBR	01/10/08	L	33,33					
0000000007	Plaques eutectique	01/10/08	L	33,33					
0000000008	Chariot gourmet	01/10/08	L	33,33					
0000000009	Chariot échelle inox NDBR	01/10/08	L	33,33	305,00	305,00		305,00	
0000000012	Lave mains salle pâtisserie	01/10/08	L	20,00	463,12	463,12		463,12	
0000000014	Scelleuse barquette HMI	04/03/09	L	20,00	7 800,00	7 800,00		7 800,00	
0000000019	Cellule de refroidissement bonnet	23/02/10	L	20,00	15 456,19	15 456,19		15 456,19	
0000000015	Refrigérateur lave vaisselle	26/02/10	L	50,00					
0000000016	Echelles 2	23/03/10	L	50,00	425,00	425,00		425,00	
0000000017	Echelles 2	01/04/10	L	50,00	425,00	425,00		425,00	
0000000018	Chambre froide	26/10/10	L	14,29	12 614,00	12 614,00		12 614,00	
0000000020	Scelleuse rescaset	28/01/11	L	50,00	2 751,50	2 751,50		2 751,50	
0000000052	Robot coupe La Bovida	29/11/11	L	33,33	985,05	985,05		985,05	
0000000053	Chambre froide	19/12/11	L	14,29	12 860,34	12 860,34		12 860,34	
0000000054	Thermoscelleuse Rescaset	27/12/11	L	33,33	2 680,00	2 680,00		2 680,00	
0000000055	Four mixte électrique PREV	30/01/12	L	20,00	16 500,00	16 500,00		16 500,00	
0000000027	Thermoscelleuse Metro	07/08/13	L	33,33	567,00	567,00		567,00	
0000000028	Lave mains Horis	27/12/13	L	20,00	858,00	858,00		858,00	
0000000029	Gecam thermoscel.manuel 3102	03/01/14	L	50,00	4 054,50	4 054,50		4 054,50	
0000000030	Conteneurs livraison crèche	06/03/14	L	33,33	280,50	280,50		280,50	
0000000031	Conteneurs livraison crèche	06/03/14	L	33,33	1 326,00	1 326,00		1 326,00	
0000000032	Imprimante étiquettes menu	02/04/14	L	50,00	1 514,22	1 514,22		1 514,22	
0000000034	Robot coupe DEPATECH	22/01/15	L	33,33	1 819,50	1 819,50		1 819,50	
0000000035	Mixeur MPSSO Ultra DEPATECH	29/01/15	L	50,00					
0000000036	Scelleuse manupack + 2 empreint	18/11/15	L	33,33	6 196,08	6 196,08		6 196,08	
0000000037	Matériels chariots et accessoire	19/11/15	L	33,33	3 442,79	3 442,79		3 442,79	
0000000061	Cuisine centrale	31/03/16	L	14,29	43 036,00	16 924,06	6 147,99	23 072,05	19 963,95
0000000062	Bloc 4 feux gaz	31/03/16	L	14,29	3 355,00	1 319,38	479,29	1 798,67	1 556,33
0000000063	Friteuse électrique Turbofrit	31/03/16	L	14,29	3 613,00	1 420,82	516,14	1 936,96	1 676,04
0000000064	Marmite chauffe directe gaz	31/03/16	L	14,29	5 936,00	2 334,36	848,00	3 182,36	2 753,64
0000000065	Groupe à air à distance PROFROID	15/06/16	L	14,29	11 075,00	4 025,67	1 582,14	5 607,81	5 467,19
0000000072	Cellule de refroidissement	18/08/16	L	14,29	13 000,00	4 400,39	1 857,14	6 257,53	6 742,47
0000000066	Trancheur électrique à courroie	17/11/16	L	14,29	4 142,96	1 256,04	591,85	1 847,89	2 295,07
0000000075	BLIXER 4	31/08/17	L	14,29	1 169,32	223,20	167,05	390,25	779,07
0000000076	DISTRI CAFE AUTOBAR	31/08/17	L	14,29	1 901,57	362,96	271,65	634,61	1 266,96
0000000077	DISTRIBUTEUR	31/08/17	L	14,29	1 159,80	221,38	165,69	387,07	772,73
0000000078	CELLULE REFROID BONNET	31/08/17	L	14,29	2 172,63	414,70	310,38	725,08	1 447,55
0000000079	USTENSILES CUISINE 1	31/08/17	L	14,29	4 639,14	885,48	662,73	1 548,21	3 090,93
0000000080	USTENSILES CUISINE 2	31/08/17	L	14,29	1 161,40	221,68	165,91	387,59	773,81
0000000081	DISTRIBUTEUR CAFE/LAIT AUTOBAR	31/08/17	L	14,29	1 372,17	261,91	196,02	457,93	914,24
0000000082	HOTTE	31/08/17	L	14,29	14 848,02	2 834,08	2 121,14	4 955,22	9 892,80
0000000083	ENREGISTREUR TEMPERATURE	31/08/17	L	14,29	5 987,63	1 142,87	855,37	1 998,24	3 989,39
0000000084	ARMOIRE HAUTE	31/08/17	L	14,29	1 707,15	325,85	243,88	569,73	1 137,42
0000000085	CHAMBRE FROIDE NEGATIVE	31/08/17	L	14,29	11 497,28	2 194,52	1 642,47	3 836,99	7 660,29
0000000086	CHAMBRE FROIDE POSITIVE	31/08/17	L	14,29	21 094,01	4 026,28	3 013,43	7 039,71	14 054,30

Liste simplifiée des immobilisations

Report

215800 Matériel de restauration

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
0000000087	ARMOIRE A GRILLE POSITIVE	31/08/17 L 14,29	3 920,68	748,35	560,10	1 308,45	2 612,23
0000000088	FRITEUSE	31/08/17 L 14,29	4 434,43	846,41	633,49	1 479,90	2 954,53
0000000089	FEU	31/08/17 L 14,29	3 829,27	730,91	547,04	1 277,95	2 551,32
0000000090	PLAQUE	31/08/17 L 14,29	2 640,83	504,06	377,26	881,32	1 759,51
0000000091	SAUTEUSE	31/08/17 L 14,29	7 569,69	1 444,85	1 081,38	2 526,23	5 043,46
0000000092	MARMITE	31/08/17 L 14,29	6 598,85	1 259,54	942,69	2 202,23	4 396,62
0000000093	BATTEUR MELANGEUR	31/08/17 L 14,29	8 589,13	1 259,54	942,69	2 202,23	6 386,90
0000000094	EQUIPEMENT FRIGO	31/08/17 L 14,29	12 270,63	2 342,14	1 752,95	4 095,09	8 175,54
0000000095	LAVE USTENSILE	31/08/17 L 14,29	6 145,63	1 173,04	877,95	2 050,99	4 094,64
0000000096	ADOUCISSEUR	31/08/17 L 14,29	4 913,92	937,94	701,99	1 639,93	3 273,99
0000000097	MIXEUR PLONGEANT MP 550 ULTRA	31/10/17 L 14,29	667,85	111,58	95,41	206,99	460,86
0000000099	SCELLEUSE MANUELLE	23/10/18 L 14,29	4 426,68	119,45	632,38	751,83	3 674,85
0000000109	TURBO ROBOT COUPE	09/05/19 L 50,00	1 044,00		336,40	336,40	707,60
Total du compte 215800			321 799,37	158 153,14	31 320,00	189 473,14	132 326,23

218100 Instal.gales, agencet, aménagt.div.

0000000038	Signalétique	23/10/12 L 25,00	1 086,90	1 086,90		1 086,90	
0000000039	Amménagement labo	26/02/14 L 20,00	6 626,50	6 424,02	202,48	6 626,50	
0000000040	Aménagement poste froid	19/01/15 L 20,00	5 365,25	4 238,55	1 073,05	5 311,60	53,65
0000000042	Aménagement électrique	30/11/15 L 14,29	6 668,05	2 939,77	952,58	3 892,35	2 775,70
0000000041	Groupes froid Eurotech	21/12/15 L 14,29	24 500,00	10 597,22	3 500,00	14 097,22	10 402,78
0000000058	Chambre froide	31/12/15 L 14,29	11 517,00	4 949,55	1 645,28	6 594,83	4 922,17
0000000067	Chambre froide habillage mur	20/01/16 L 14,29	1 296,00	545,65	185,14	730,79	565,21
0000000056	Tourelle cuisine principale	26/01/16 L 20,00	4 190,00	2 520,98	838,00	3 358,98	831,02
0000000068	Aménagt cuisine-maçonnerie	29/01/16 L 10,00	8 420,02	2 460,51	842,00	3 302,51	5 117,51
0000000069	Sas entrée cuisine	10/05/16 L 10,00	9 899,00	2 614,99	989,90	3 604,89	6 294,11
0000000070	Hono archi chambre froide	11/07/16 L 14,29	4 500,00	1 589,29	642,86	2 232,15	2 267,85
0000000103	RAYONNAGE CUISINE CENTRALE	18/10/19 L 20,00	3 580,00		145,19	145,19	3 434,81
0000000104	CELLULE DE REFROIDISSEMENT	28/10/19 L 20,00	10 750,00		376,25	376,25	10 373,75
0000000111	TRAVAUX BUREAUX	30/11/19 L 10,00	20 373,62		172,22	172,22	20 201,40
Total du compte 218100			118 772,34	39 967,43	11 564,95	51 532,38	67 239,96

218200 Matériel de transport

0000000043	Peugeot Partner	11/07/11 L 33,33	10 728,01	10 728,01		10 728,01	
Total du compte 218200			10 728,01	10 728,01		10 728,01	

218300 Matériel de bureau

0000000044	Ordinateur	07/07/11 L 33,33	566,89	566,89		566,89	
0000000045	Imprimante Minolta	01/01/12 L 33,33	546,78	546,78		546,78	
0000000046	PC lenovo	22/03/12 L 33,33	507,44	507,44		507,44	
0000000047	PC toshiba Pro C870	05/09/12 L 33,33	596,08	596,08		596,08	
0000000048	Ordinateur HP P3500MT SEGOLENE	04/01/13 L 33,33	541,76	541,76		541,76	
0000000049	Ecran Acer G236 SEGOLENE	04/01/13 L 33,33	111,12	111,12		111,12	
0000000050	Ordinateur terra business ADELIN	30/09/14 L 33,33	1 355,00	1 355,00		1 355,00	
0000000071	Ordinateur TERRA COMPTABLE	30/09/16 L 33,33	1 943,90	1 459,73	484,17	1 943,90	
0000000073	Imprimante étiquettes	08/12/16 L 33,33	1 615,00	1 111,05	503,95	1 615,00	
0000000098	PC ALL IN ONE TERRA PC2205	21/06/17 L 33,33	1 883,80	959,34	627,93	1 587,27	296,53
0000000114	MINI PC INTEL NUC813BEH	04/11/19 D 41,67	990,00		68,75	68,75	921,25
Total du compte 218300			10 657,77	7 755,19	1 684,80	9 439,99	1 217,78

Liste simplifiée des immobilisations

Report 218400 Mobilier

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
218400 Mobilier							
0000000051	Vestiaire cuisine range stock	05/06/13 L 14,29	890,20	708,62	127,17	835,79	54,41
0000000105	CAISSONS	08/10/19 L 14,29	343,00		11,30	11,30	331,70
0000000110	4 BUREAUX	10/10/19 L 14,29	1 502,80		48,30	48,30	1 454,50
0000000106	ARMOIRES	25/10/19 L 14,29	585,00		15,32	15,32	569,68
0000000107	ARMOIRE BASSE SILVER CHENEDL	25/10/19 L 14,29	420,00		11,00	11,00	409,00
0000000108	CAISSON 3T NOYER	25/10/19 L 14,29	165,00		4,32	4,32	160,68
0000000112	ARMOIRE BASSE 2P	04/12/19 L 14,29	172,00		1,84	1,84	170,16
0000000113	COMMODE 2P	12/12/19 L 14,29	149,17		1,12	1,12	148,05
Total du compte 218400			4 227,17	708,62	220,37	928,99	3 298,18
237000 Avances sur immobilisat. incorporel							
0000000116	ADOXIA 1	11/04/19 N	2 400,00				2 400,00
0000000117	ADOXIA 2	24/06/19 N	3 200,00				3 200,00
Total du compte 237000			5 600,00				5 600,00
275500 Cautionnements							
0000000074	Cautionnements	01/01/16 N	5 503,98				5 503,98
0000000115	Cautionnements	01/01/16 N					1 755,00
0000000100	DEPOT GARANTIE BNP	27/03/18 N	1 755,00				7 258,98
Total du compte 275500			7 258,98				
Total de la liste simplifiée			479 043,64	217 312,39	44 790,12	262 102,51	216 941,13
Répartition des dotations économiques					44 721,37	linéaire	
					68,75	dégressif	
						variable	

Comptes Annuels

2019

Détail du compte de résultat

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue						
701001 - Repas ndbr	525 710,66	21,50	516 266,19	22,40	9 444,47	1,83
701002 - Repas ars cm	87 261,56	3,57	78 757,20	3,42	8 504,36	10,80
701003 - Repas ars pv	232 970,16	9,53	218 491,90	9,48	14 478,26	6,63
701004 - Repas domicile	278 169,21	11,38	283 811,00	12,31	-5 641,79	-1,99
701005 - Repas traiteur	9 843,58	0,40	6 424,10	0,28	3 419,48	53,23
701006 - Repas traiteur 20%	856,20	0,04	610,71	0,03	245,49	40,20
701007 - Repas pierre vivier sandwich	3 848,87	0,16	3 821,51	0,17	27,36	0,72
701008 - Repas occasionnel	3 425,86	0,14	14 934,03	0,65	-11 508,17	-77,06
701009 - Repas occasionnel 10%			10 331,45	0,45	-10 331,45	-100,00
701010 - Repas admr	127 947,25	5,23	127 044,45	5,51	902,80	0,71
701011 - Repas sainte famille	360 160,84	14,73	346 192,26	15,02	13 968,58	4,03
701013 - Repas admr le pain de sucre	48 701,94	1,99	46 244,76	2,01	2 457,18	5,31
701015 - Repas crèche adulte	5 837,22	0,24	5 216,36	0,23	620,86	11,90
701016 - Repas crèche enfant	21 394,43	0,87	23 884,72	1,04	-2 490,29	-10,43
701018 - Repas frères Dominicains	3 354,70	0,14			3 354,70	
701019 - Repas Mairie de Rozelieures	2 395,88	0,10			2 395,88	
701020 - Repas Mairie de Villacourt	5 043,59	0,21			5 043,59	
701021 - Mecs la Chaumière	5 125,36	0,21			5 125,36	
701024 - Repas Marpa	49 074,40	2,01	48 465,51	2,10	608,89	1,26
701025 - Plateaux Repas Froid	199,50	0,01	245,60	0,01	-46,10	-18,77
701026 - La crèche farandole	24 087,27	0,99	22 201,25	0,96	1 886,02	8,50
701028 - Repas ADMR Euron Moselle	47 381,18	1,94	48 681,23	2,11	-1 300,05	-2,67
701029 - Repas ADMR Moselle & Meurthe	78 679,90	3,22	81 333,86	3,53	-2 653,96	-3,26
701030 - Repas ADMR Blainville	24 546,68	1,00	28 784,19	1,25	-4 237,51	-14,72
701031 - Repas ADMR Varangeville	16 398,71	0,67	23 867,25	1,04	-7 468,54	-31,29
701032 - Repas ADMR Assad	107 186,64	4,38	45 451,88	1,97	61 734,76	135,82
701033 - Repas ARS soir	15 189,77	0,62	15 249,48	0,66	-59,71	-0,39
701035 - Epicerie NDBR 5.50%	7 758,12	0,32	12 501,41	0,54	-4 743,29	-37,94
701036 - Repas Saint Sauveur	236 628,41	9,68	213 360,35	9,26	23 268,06	10,91
701037 - Epicerie 5.50% ARS 3	2 177,47	0,09	1 828,83	0,08	348,64	19,06
701039 - Repas ARS Siege	2 476,00	0,10	1 663,00	0,07	813,00	48,89
701045 - MJC Favieres Repas Enfants	633,75	0,03	1 368,68	0,06	-734,93	-53,70
701048 - Epicerie 5.50% C. MATHIS			200,58	0,01	-200,58	-100,00
701051 - Epicerie 5.5 % Ste Famille	11 228,51	0,46	4 231,49	0,18	6 997,02	165,36
701052 - Epicerie St Sauveur	6 214,08	0,25	5 285,74	0,23	928,34	17,56
701053 - Repas ADMR Les Mirabelliers 5.50%	73 459,58	3,00	48 720,80	2,11	24 738,78	50,78
701054 - Plateaux repas complets 10%			158,45	0,01	-158,45	-100,00
701081 - Repas formation			659,69	0,03	-659,69	-100,00
701083 - Livraisons St Sauveur			1 680,57	0,07	-1 680,57	-100,00
701210 - Epicerie St Famille 20%	2 074,14	0,08			2 074,14	
706001 - Assistance technique	12 175,04	0,50	11 254,66	0,49	920,38	8,18
708400 - Activité annexe - mad de psi	5 754,48	0,24	5 954,40	0,26	-199,92	-3,36
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 445 370,94	100,00	2 305 179,54	100,00	140 191,40	6,08

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Production stockée						
713550 - Variations stocks	2 513,30	0,10	697,00	0,03	1 816,30	260,59
	2 513,30	0,10	697,00	0,03	1 816,30	260,59
Total	2 447 884,24	100,10	2 305 876,54	100,03	142 007,70	6,16
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de matières premières						
601001 - Achats stockés - alimentation	1 071 100,15	43,80	1 063 594,60	46,14	7 505,55	0,71
601015 - Alimentation 20 % Ste Famille	12 949,21	0,53	13 774,03	0,60	-824,82	-5,99
602610 - Emballages perdus	63 839,45	2,61	58 137,73	2,52	5 701,72	9,81
	1 147 888,81	46,94	1 135 506,36	49,26	12 382,45	1,09
Var. Stock de matières premières						
603100 - Variation des stocks mp	-14 886,62	-0,61	3 977,67	0,17	-18 864,29	-474,25
	-14 886,62	-0,61	3 977,67	0,17	-18 864,29	-474,25
Total	1 133 002,19	46,33	1 139 484,03	49,43	-6 481,84	-0,57
MARGE SUR M/SES ET MAT	1 314 882,05	53,77	1 166 392,51	50,60	148 489,54	12,73
PRODUITS						
Autres produits						
758000 - Pdts divers gestion courante	20,26		58,40		-38,14	-65,31
781740 - Reprise prov. créances	4 320,17	0,18			4 320,17	
791000 - Avantages en natures	20 677,16	0,85	20 776,91	0,90	-99,75	-0,48
791117 - Rbsmt Ind Journalières	4 419,10	0,18	10 372,76	0,45	-5 953,66	-57,40
791160 - Transferts de charges			18 881,89	0,82	-18 881,89	-100,00
	29 436,69	1,20	50 089,96	2,17	-20 653,27	-41,23
Total	29 436,69	1,20	50 089,96	2,17	-20 653,27	-41,23
CHARGES						
Autres achats et charges externes						
604000 - Achats d'études et prestations	72,00				72,00	
606100 - Eau	5 065,73	0,21	4 734,24	0,21	331,49	7,00
606120 - E.d.f.	27 719,42	1,13	26 263,26	1,14	1 456,16	5,54
606130 - G.d.f.	13 651,44	0,56	14 568,68	0,63	-917,24	-6,30
606221 - Produits d'entretien	15 731,24	0,64	14 077,20	0,61	1 654,04	11,75
606251 - Matériel hotelier	2 711,96	0,11	1 918,76	0,08	793,20	41,34
606252 - Tenue du personnel	10 524,36	0,43	9 796,57	0,42	727,79	7,43
606260 - Carburant	12 107,75	0,50	11 936,44	0,52	171,31	1,44
606300 - Achats de petit équipement	1 469,79	0,06	2 909,38	0,13	-1 439,59	-49,48
606400 - Fournitures administratives	6 856,20	0,28	5 229,27	0,23	1 626,93	31,11
611001 - Laboratoire départemental	2 239,50	0,09	2 423,40	0,11	-183,90	-7,59
612200 - Redevances crédit-bail mobilier	3 207,49	0,13	3 896,74	0,17	-689,25	-17,69
613000 - Loyer	25 310,96	1,04	25 311,21	1,10	-0,25	
613500 - Location véhicule	28 056,73	1,15	32 139,93	1,39	-4 083,20	-12,70
613510 - Location copieur technique	1 213,20	0,05	1 213,20	0,05		
613520 - Locations tablettes Ste Famille	1 308,00	0,05	1 366,13	0,06	-58,13	-4,26
613530 - Locations de matériel de bureau	190,00	0,01			190,00	
615500 - Ent. et rep. sur b/mobiliers	24 196,37	0,99	22 961,51	1,00	1 234,86	5,38
615510 - Entretien véhicule	4 598,30	0,19	4 159,48	0,18	438,82	10,55

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
615600 - Maintenance	7 178,07	0,29	5 725,79	0,25	1 452,28	25,36
616000 - Assurances	6 685,65	0,27	5 477,58	0,24	1 208,07	22,05
618100 - Documentation générale	10,80				10,80	
621400 - Personnel prêté	1 398,71	0,06	150,28	0,01	1 248,43	830,74
622600 - Honoraires	5 427,89	0,22	5 880,00	0,26	-452,11	-7,69
622610 - Honoraires cac	4 275,00	0,17	4 325,00	0,19	-50,00	-1,16
622630 - Honoraires avocats			937,02	0,04	-937,02	-100,00
622640 - Honoraires Cfe Paie	10 782,00	0,44	9 857,00	0,43	925,00	9,38
622700 - Frs d'actes	80,85		57,92		22,93	39,59
623000 - Publicité	393,00	0,02	338,00	0,01	55,00	16,27
623400 - Cadeaux à la clientèle	529,68	0,02			529,68	
624100 - Transports sur achats	172,48	0,01	112,52		59,96	53,29
625100 - Frais déplacements	2 129,17	0,09	1 812,49	0,08	316,68	17,47
625700 - Réceptions	15,31		70,21		-54,90	-78,19
626100 - Frais télécommunication	2 555,24	0,10	2 780,54	0,12	-225,30	-8,10
626200 - Affranchissements	1 924,46	0,08	2 126,03	0,09	-201,57	-9,48
627100 - Frais bancaire	771,95	0,03	1 464,03	0,06	-692,08	-47,27
	230 560,70	9,43	226 019,81	9,80	4 540,89	2,01
Impôts, taxes et versements assimilés						
631200 - Taxe d'apprentissage	798,34	0,03	3 536,00	0,15	-2 737,66	-77,42
633300 - Part. formation	9 018,78	0,37	7 360,26	0,32	1 658,52	22,53
633400 - Effort de construction	2 217,00	0,09	1 170,05	0,05	1 046,95	89,48
635111 - Contribution foncière des entrepris	2 132,00	0,09	2 103,00	0,09	29,00	1,38
635112 - Cvae	4 471,00	0,18	3 778,00	0,16	693,00	18,34
635130 - Autres impts locaux	13 618,48	0,56	12 249,66	0,53	1 368,82	11,17
635140 - Taxes sur les véhicules sociétés	710,00	0,03	568,00	0,02	142,00	25,00
	32 965,60	1,35	30 764,97	1,33	2 200,63	7,15
Salaires et Traitements						
641110 - Salaires	627 601,43	25,66	636 331,93	27,60	-8 730,50	-1,37
641200 - Congés payés	-5 396,13	-0,22	6 597,95	0,29	-11 994,08	-181,78
641300 - Primes et gratifications	12 064,00	0,49			12 064,00	
641400 - IJ Prévoyance versées	1 725,16	0,07	4 367,23	0,19	-2 642,07	-60,50
641410 - Indemnités De Rupture			18 532,08	0,80	-18 532,08	-100,00
641450 - Avantages en nature	20 677,16	0,85	20 776,91	0,90	-99,75	-0,48
	656 671,62	26,85	686 606,10	29,79	-29 934,48	-4,36
Charges sociales						
645110 - Urssaf	135 802,94	5,55	162 652,19	7,06	-26 849,25	-16,51
645130 - Unmi Prévoyance	8 127,96	0,33	8 242,66	0,36	-114,70	-1,39
645131 - Almutra Mutuelle	5 904,27	0,24	5 714,69	0,25	189,58	3,32
645140 - Assedic	27 227,91	1,11	27 537,65	1,19	-309,74	-1,12
645300 - Caisses de retraite vauban	29 219,68	1,19	39 334,54	1,71	-10 114,86	-25,71
645610 - Ch. sociales s/ primes à payer	4 740,00	0,19			4 740,00	
645800 - Charges sociales congés payés	-2 115,00	-0,09	2 545,00	0,11	-4 660,00	-183,10
647500 - Médecine du travail	2 044,30	0,08	1 666,00	0,07	378,30	22,71
648000 - Autres charges de personnel	2 880,00	0,12	3 084,00	0,13	-204,00	-6,61
649100 - Cice			-36 304,00	-1,57	36 304,00	-100,00
	213 832,06	8,74	214 472,73	9,30	-640,67	-0,30

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Amortissements et provisions						
681120 - Dotation amort.	44 790,12	1,83	49 219,57	2,14	-4 429,45	-9,00
681510 - DOTATION PROVISION ENGA. RET	6 927,00	0,28			6 927,00	
	51 717,12	2,11	49 219,57	2,14	2 497,55	5,07
Autres charges						
654000 - Perte / créances irrécouvrable	4 359,32	0,18			4 359,32	
658000 - Chges diverses de gestion cour	19,16		7,21		11,95	165,74
	4 378,48	0,18	7,21		4 371,27	NS
Total	1 190 125,58	48,67	1 207 090,39	52,36	-16 964,81	-1,41
RESULTAT D'EXPLOITATION	154 193,16	6,31	9 392,08	0,41	144 801,08	NS
Produits financiers						
768100 - Intért compte terme	90,00		168,75	0,01	-78,75	-46,67
	90,00		168,75	0,01	-78,75	-46,67
Charges financières						
661000 - Intérts	834,06	0,03	1 061,68	0,05	-227,62	-21,44
	834,06	0,03	1 061,68	0,05	-227,62	-21,44
Résultat financier	-744,06	-0,03	-892,93	-0,04	148,87	-16,67
RESULTAT COURANT	153 449,10	6,28	8 499,15	0,37	144 949,95	NS
Produits exceptionnels						
772000 - Pdts sur exercice antérieur	149,79	0,01	538,66	0,02	-388,87	-72,19
787250 - Reprises amortissements dérogatoire			1 775,96	0,08	-1 775,96	-100,00
	149,79	0,01	2 314,62	0,10	-2 164,83	-93,53
Charges exceptionnelles						
671200 - Pénalités, amendes fiscales	1 149,00	0,05	450,00	0,02	699,00	155,33
672000 - Chges ex ant	172,49	0,01	1 100,99	0,05	-928,50	-84,33
687250 - Chrg.except. amort. derog.	85,03		85,04		-0,01	-0,01
	1 406,52	0,06	1 636,03	0,07	-229,51	-14,03
Résultat exceptionnel	-1 256,73	-0,05	678,59	0,03	-1 935,32	-285,20
Impôts sur les bénéfices						
695000 - Impôts sur les bénéfices	2 992,00	0,12			2 992,00	
	2 992,00	0,12			2 992,00	
RESULTAT DE L'EXERCICE	149 200,37	6,10	9 177,74	0,40	140 022,63	NS

Comptes Annuels

2019

Dossier de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	2 445 371		2 305 180	
Coût d'achats marchandises vendues				
MARGE COMMERCIALE				
Ventes produits finis et travaux	2 427 441	99,16	2 287 970	99,22
Ventes de services	17 930	0,73	17 209	0,75
Production stockée	2 513	0,10	697	0,03
PRODUCTION DE L'EXERCICE	2 447 884	100,00	2 305 877	100,00
Achats de matières premières	1 147 889	46,89	1 135 506	49,24
Variation stocks matières	-14 887	-0,61	3 978	0,17
Sous-traitance	72			
Cie de matières et sous-traitance	1 133 074	46,29	1 139 484	49,42
MARGE DE PRODUCTION	1 314 810	53,71	1 166 393	50,58
ACTIVITE	2 447 884	100,00	2 305 877	100,00
MARGE BRUTE GLOBALE	1 314 810	53,71	1 166 393	50,58
Autres achats et charges externes	230 489	9,42	226 020	9,80
VALEUR AJOUTEE	1 084 321	44,30	940 373	40,78
Impôts, taxes et versements assimilés	32 966	1,35	30 765	1,33
Charges de personnel	870 504	35,56	901 079	39,08
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	180 852	7,39	8 529	0,37
Reprises s/ charges et Transferts	29 416	1,20	50 032	2,17
Autres produits	20		58	
Dotations aux amortissements et provisions	51 717	2,11	49 220	2,13
Autres charges	4 378	0,18	7	
RESULTAT D'EXPLOITATION	154 193	6,30	9 392	0,41
Produits financiers	90		169	0,01
Charges financières	834	0,03	1 062	0,05
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	153 449	6,27	8 499	0,37
Produits exceptionnels	150	0,01	2 315	0,10
Charges exceptionnelles	1 407	0,06	1 636	0,07
Résultat exceptionnel	-1 257	-0,05	679	0,03
Impôts sur les bénéfices	2 992	0,12		
RESULTAT DE L'EXERCICE	149 200	6,10	9 178	0,40

Dossier de Gestion

Analyse du bilan

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
EMPLOIS		
Immobilisations incorporelles	5 600	
Immobilisations corporelles	466 185	427 274
Immobilisations financières	9 759	11 341
Charges à répartir		
Réduction des capitaux propres		
Total Brut	481 544	438 615
RESSOURCES		
Capital et réserves	271 045	281 782
Rétention de résultat	262 103	222 796
Résultat	149 200	9 178
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées	297	212
Provisions pour risques et charges	26 842	19 915
Comptes courants d'associés		
Total Capitaux Propres	709 486	533 882
FONDS DE ROULEMENT PROPRE	227 942	95 268
Emprunts et dettes assimilées	78 698	104 463
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	306 640	199 730
Stocks	41 243	23 843
Créances clients	351 250	260 020
Autres créances	7 494	57 943
Comptes de régularisation	10 007	9 139
Total Créances	409 994	350 945
Dettes fournisseurs	178 900	152 345
Dettes fiscales et sociales	135 778	132 920
Autres dettes		
Comptes de régularisation		
Total Dettes	314 678	285 265
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	95 316	65 680
Trésorerie active	211 912	114 136
Trésorerie passive		
TRESORERIE	211 912	114 136

Dossier de Gestion

Capacité d'autofinancement

	31/12/2019	31/12/2018
Résultat net	149 200	9 178
+ Dotations aux amortissements	44 790	49 220
+ Dotations aux provisions	7 012	85
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées	4 320	1 776
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
= Capacité d'autofinancement	196 682	56 706

	31/12/2019	31/12/2018
Excédent Brut d'Exploitation	180 852	8 529
+ Transfert de charges	25 096	50 032
+ Autres produits d'exploitation	20	58
- Autres charges d'exploitation	4 378	7
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers	90	169
- Charges financières	834	1 062
+ Produits exceptionnels	150	539
- Charges exceptionnelles	1 321	1 551
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices	2 992	
= Capacité d'autofinancement	196 682	56 706

Comptes Annuels

2019

Déclarations fiscales et autres annexes

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 34 Rue du Général Leclerc 54320 MAXEVILLE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 5 0 7 9 6 1 0 5 0 0 0 0 1 4

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/12/2019

						Exercice N clos le, 31/12/2019	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC	
		Frais de développement *		CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	
		Fonds commercial (1)		AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	5 600	AM	5 600
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO	
		Constructions		AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	321 799	AS	189 473
		Autres immobilisations corporelles		AT	144 385	AU	72 629
		Immobilisations en cours		AV		AW	
		Avances et acomptes		AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
		Autres participations		CU		CV	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC	
		Autres titres immobilisés		BD		BE	
		Prêts		BF	1 911	BG	1 911
		Autres immobilisations financières*		BH	7 258	BI	7 258
TOTAL (II)		BJ	481 543	BK	262 102		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	32 874	BM	32 874
		En cours de production de biens		BN		BO	
		En cours de production de services		BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR	8 368	BS	8 368
		Marchandises		BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	351 250	BY	351 250
		Autres créances (3)		BZ	7 494	CA	7 494
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	211 912	CG	211 912	
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	10 007	CI	10 007	
	TOTAL (III)		CJ	621 906	CK	621 906	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)		CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 103 450	1A	262 102	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an	CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations : 51 717		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AB RESTAURATION		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 200 000)		DA	200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	51 044	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	149 200	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK	296	
	TOTAL (I)		DL	420 541	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ	26 842	
TOTAL (III)		DR	26 842		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	78 697	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	178 900	
	Dettes fiscales et sociales		DY	135 777	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	393 375		
Ecart de conversion passif*		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	840 759		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	341 276	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION				Exercice N		Néant ☐ *	
				France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA	FB	FC	
	Production vendue	biens *	FD	2 427 441	FE	FF	2 427 441
		services *	FG	17 929	FH	FI	17 929
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	FK	FL	2 445 370
	Production stockée*					FM	2 513
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	29 416
	Autres produits (1) (11)					FQ	20
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 477 320
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 147 888
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(14 886)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	230 560
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	32 965
	Salaires et traitements*					FY	656 671
	Charges sociales (10)					FZ	213 832
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	44 790
			- dotations aux provisions*			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	6 927
	Autres charges (12)					GE	4 378
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	2 323 127
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	154 193	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	90
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	90
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	834
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	834
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(744)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	153 449	

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATION

Néant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	149
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	149
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 321
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	85
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 406
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 256)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 992
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 477 560
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 328 360
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	149 200
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	3 207
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IJ	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	1K	
	(9) Dont transferts de charges	HX	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RC	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	25 096
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A3	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	A4	
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Amortissements dérogatoires	1 149	
Charges sur exercice antérieur	85		
Produit sur exercice antérieur	172	149	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATIONNéant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2		KP		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3		KS	321 918	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	84 068	KW	KX	
		Matériel de transport*		KY	10 728	KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	10 557	LC	LD	
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
		Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL	LM		
	TOTAL III		LN	427 273	LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U		8V		8W
Autres titres immobilisés			1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières			1T	11 340	1U		1V	
TOTAL IV			1Q	11 340	1R		1S	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	438 614	ØH		ØJ	
							45 674	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
				par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	5 600	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agenets et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	1 163	MK	321 799	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenets, aménagements divers	IU		MM		MN	118 772	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	10 728	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	14 884	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
		Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IY		NG	1 163	NH	466 184	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ
Autres titres immobilisés			II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	1 582	2F	9 758	2G	
TOTAL IV			I3		NJ	1 582	NK	9 758	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	2 745	ØL	481 543	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS AB RESTAURATION</u>										Néant ☐ *	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	159 316	QA	31 320	QB	1 163	QC	189 473	
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	39 967	QE	11 564	QF		QG	51 532	
	Matériel de transport		QH	10 728	QI		QJ		QK	10 728	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	8 463	QM	1 905	QN		QO	10 368	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III		QU	218 475	QV	44 790	QW	1 163	QX	262 102	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	218 475	ØP	44 790	ØQ	1 163	ØR	262 102	
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I	M9	N1		N2	N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6	P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2	Q3		Q4	Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3		R4		R5		R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1		S2		S3		S4
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5	T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	85	V8		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9
	TOTAL III	X2	X3	85	X4	X5		X6		X7	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL				NM				NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	85	NR	NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	85		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	85	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer								Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations								SP		SR	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATIONNéant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

CHANGEMENT DE METHODE

Nature des provisions	au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements miniers & pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	211			211
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I	211			211
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires		19 915		19 915
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II		19 915		19 915
Provisions pour dépréciation				
sur immobilisations	- incorporelles			
	- corporelles			
	- titres mis en équivalence			
	- titres de participation			
	- autres immobilisations financières			
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients	4 320			4 320
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III	4 320			4 320
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	4 531	19 915		24 446

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	1 911	UR		US	1 911				
	Autres immobilisations financières	UT	7 258	UV		UW	7 258				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	351 250		351 250						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 107		2 107						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 386		5 386					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS	10 007		10 007						
	TOTALS		VT	377 921	VU	368 751	VV	9 170			
	RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE	588							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	78 697		26 598		52 099				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	178 900		178 900						
Personnel et comptes rattachés		8C	59 738		59 738						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	65 133		65 133						
État et autres	Impôts sur les bénéfices	8E	2 992		2 992						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 594		3 594						
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 319		4 319						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTALS		VY	393 375	VZ	341 276		52 099				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	25 765	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION										Néant ☐		Exercice N, clos le : 31/12/2019	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 149 200	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE 710				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	710				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	6 927	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW 8 076			
	Amendes et pénalités			WJ	1 149	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		2 992
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							ZN			
										WN			
										WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *			Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ				
			Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR		160 978	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WH		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WP		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WW		
	Régime des sociétés mères et des filiales *			(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)							XB		
	Produit net des actions et parts d'intérêts :			2A							J6		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										WZ		
											XA		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5				XF		
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6	Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA						
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		0V	Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F	Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC							
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)			X9	3 196	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite			YH	XG			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)			YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)			YC					
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)			YB	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)			YD					
					Créance dégagée par le report en arrière de déficit			ZI					
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										XI		160 978	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL		150 291	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		10 687	
										XO			

Désignation de l'entreprise <u>SAS AB RESTAURATION</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	150 291	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	150 291	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	47 483	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
PROVISION IDR	8X	6 927	8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	6 927	YO
		↓ ligne W1	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATION										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	61 781	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale - Autres réserves	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	9 177		Dividendes		ZE	19 915			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF				
					Report à nouveau		ZG	51 044			
	TOTAL I	ØF	70 959			(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	70 959		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	17 512	YQ	10 947			
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT	2 311			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	56 078			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	1 398			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	20 565			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	150 205			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	230 560			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	6 603			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	26 362			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	32 965			
T. V. A.	- Montant de la T. V. A. collectée						YY	138 029			
	- Montant de la T. V. A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	106 010			
DIVERS	- Montant brut des salaires *						ØB	627 601			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%		
	- Numéro du centre de gestion agréé *		XP		- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH				
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1 Goulotte inox NDBR 01/10/2008	75		75		
	2 Chariots glissière NDBR 01/10/2008	51		51		
	3 Plaques eutectique 01/10/2008	6		6		
	4 Chariot gourmet 01/10/2008	20		20		
	5 Réfrigérateur lave vaissell 26/02/2010	550		550		
	6 Mixeur MPSSO Ultra DEPATECH 29/01/2015	459		459		
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION			Néant ☒	*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Imposition répartie						
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
	N-9					
TOTAL 2						
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport. ☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement) ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)						
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AB RESTAURATION

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ① *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦ = ②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AB RESTAURATION</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2020

Désignation de l'entreprise : <u>SAS AB RESTAURATION</u>		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : <u>01/01/2019</u> et clos le : <u>31/12/2019</u>		Durée en nombre de mois <u>12</u>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	34	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 445 370	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	2 445 370	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	20	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	17 399	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	25 096	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	42 516	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	1 243 798	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	75 364	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	4 378	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	1 323 541	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	OG	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3 1 164 345	
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	1 164 345	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	2 445 370	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	34	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 1 9
Date de cessation	HR		/ / / / / / / /

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	1
---	---

(1)
Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 5 0 7 9 6 1 0 5 0 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AB RESTAURATION

ADRESSE (voie) 34 Rue du Général Leclerc

CODE POSTAL 54320

VILLE MAXEVILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique ASS Dénomination ACCUEIL ET REINSERTION SOCIALE
 N° SIREN (si société établie en France) 321748568 % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 500
 Adresse : N° 12 Voie Boulevard Jean Jaurès
 Code Postal 54000 Commune NANCY Pays FRANCE

Forme juridique ASS Dénomination NOTRE DAME DU BON REPOS
 N° SIREN (si société établie en France) 783312572 % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 500
 Adresse : N° 34 Voie Rue du Général Leclerc
 Code Postal 54320 Commune MAXEVILLE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 5 0 7 9 6 1 0 5 0 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AB RESTAURATION

ADRESSE (voie) 34 Rue du Général Leclerc

CODE POSTAL 54320

VILLE MAXEVILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2020

Exercice ouvert le	01/01/2019	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS AB RESTAURATION			
SIRET	5 0 7 9 6 1 0 5 0 0 0 0 1 4		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
34 Rue du Général Leclerc			
54320 MAXEVILLE			

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

Activités exercées	Restauration collective sous contrat	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--------------------------------------	--	--

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	10 687	Déficit	0
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			

2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238quindecies		

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Autres dispositifs	
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	
--	--

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case	
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case	
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Viseur conventionné	Visa : CGA
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du comptable : SA EXPERTIS CFE	
2 Allée d'Evry 54600 Villers les Nancy	
Tél : 03 83 67 69 00	
- du conseil :	
Tél :	
- du CGA ou du viseur conventionné :	
Tél :	
- N° d'agrément :	

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	19 915	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					(e)	
					(f)	
					(g)	
					(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					(j)	19 915
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	19 915

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY



Désignation de l'entreprise SAS AB RESTAURATION

34 Rue du Général Leclerc

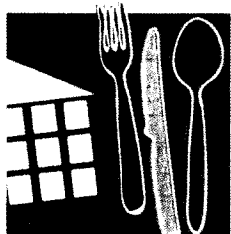
54320 MAXEVILLE

[illegible]

CA20CHAAVA

54320 MAXEVILLE

[illegible]



SAVEURS MAISON
le goût du service

SAVEURS MAISON – AB RESTAURATION
34 rue du général Leclerc – 54 320 Maxéville
Tel 03 83 19 37 81 - fax 03 83 46 75 27

Madame Isabelle Chaillet
Commissaire aux comptes
Exco Nexiom
4 Allée de Longchamp
Technopôle de Brabois
54600 VILLERS LES NANCY

Maxéville, le 19 février 2020

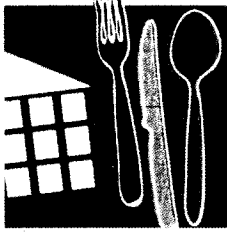
Madame,

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre société se tiendra le mardi 31 mars 2020 à 16h30 dans la salle de réunion à la maison mère de la Fondation Saint Charles de Nancy (58 ter, rue des 4 églises à Nancy) avec comme ordre du jour :

1. Rapport de gestion du directeur
2. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2019
3. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code du commerce
4. Approbation des comptes de l'exercice social clos au 31.12.2019
5. Affectation du résultat de l'exercice
6. Questions diverses : renouvellement du CAC

Comptant sur votre présence, recevez, Madame, mes cordiales salutations.

Adeline Fernandez
Directrice



SAVEURS MAISON
le goût du service

SAVEURS MAISON – AB RESTAURATION
34 rue du général Leclerc – 54 320 Maxéville
Tel 03 83 19 37 81 - fax 03 83 46 75 27

Maxéville, le 19 février 2020

Mesdames, Messieurs les membres du conseil de gestion,

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de notre société se tiendra le mardi 31 mars 2020 à 16h30 dans la salle de réunion à la maison mère de la Fondation Saint Charles de Nancy (58 ter, rue des 4 églises à Nancy) avec comme ordre du jour :

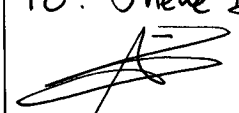
1. Rapport de gestion du directeur
2. Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2019
3. Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code du commerce
4. Approbation des comptes de l'exercice social clos au 31.12.2019
5. Affectation du résultat de l'exercice
6. Questions diverses : renouvellement du CAC

Comptant sur votre présence, recevez, Mesdames, Messieurs, mes cordiales salutations.

Adeline Fernandez
Directrice

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE
DU 31 mars 2020**

FEUILLE DE PRESENCE

ASSOCIES	PARTS	VOIX	SIGNATURE
L'association Accueil et Réinsertion 12 Boulevard Jean Jaurès 54000 NANCY	500	500	P.O. Arnaud Kyller  A. Fernandez
L'association Notre Dame du Bon Repos 34 Rue du Général Leclerc 54320 MAXEVILLE	500	500	P.O. Thérèse Berthelemy  A. Fernandez
Totaux	1 000	1 000	

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés ...0... pouvoirs, arrêtée à 2... associés présents ou représentés possédant ensemble100%... droits sociaux.

Le président,
L'association de soutien de Notre Dame de Bon Repos
Représentée par Monsieur Robaux Michel

P.O. 

Adeline Fernandez

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAS AB RESTAURATION

Le 31 mars 2020



EXERCICE 2019

Sommaire

- 1** **Rapport de gestion du directeur**
 - 2** **Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes de l'exercice 2019**
 - 3** **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les
conventions visées par l'article L.227-10 du Code du
commerce**
 - 4** **Approbation des comptes de l'exercice social clos
au 31.12.2019**
 - 5** **Affectation du résultat**
 - 6** **Questions diverses : renouvellement du CAC,
pouvoirs en vue des formalités**
-

Etat d'émargement

Présent ou absent à la conférence.

A.R.S 12, boulevard Jean Jaurès 54000 NANCY Actionnaire 50% du capital social 	Jacqueline Poirson Présidente ABS. Arnaud SEYLLER Président PRÉSENT Yves Rizk Président ABS.
N.D.B.R 34, rue du général Leclerc 54320 MAXEVILLE Président 50% du capital social  	Michel Robaux, Président Président PRÉSENT Jean Pierre Teyssier Président PRÉSENT Jean René Berthélémy Président PRÉSENT
INVITES  SAVEURS MAISON le goût du service	Adeline Fernandez, Directrice Directrice PRÉSENTE Jennifer Chevrier Directrice PRÉSENTE
EXPERTIS CFE	Frédéric Morelli, Expert-comptable Expert-comptable PRÉSENT
EXCO NEXIOM	Isabelle Chaillet, Commissaire aux comptes Commissaire aux comptes PRÉSENTE

1. RAPPORT DE GESTION DU DIRECTEUR

Evolution de l'activité de la société au cours de l'exercice 2019

○ L'évolution du chiffre d'affaire

La production de l'exercice est de **2 447 884 €** contre **2 305 877 €** en 2018, soit une augmentation de **142 007 € (6,16%)**.

○ L'évolution des marchés

Marchés stables	- EHPAD Notre Dame du Bon repos - EHPAD Saint Sauveur - ADMR Pont à Mousson - EHPAD Sainte Famille - MARPA - ARS Repas du soir
Marchés en hausse	- ARS Camille Mathis - ARS Pierre Vivier - L'activité traiteur - ADMR Pain de sucre - GIP Les Ptits Loups - ADMR Assad - ADMR Les Mirabelliers
Nouveau marché	- Frères Dominicains - Mairie de Rozelieures - Mairie de Villacourt - MECS La Chaumière
Marchés en baisse	- Repas à domicile - Crèche Pumuckl - ADMR Bayon - MJC Favières

○ Statistiques du nombre de repas

Cuisine MAXEVILLE	Cuisine VANDOEUVRE-LES-NANCY
↗ du nombre de repas produits et vendus : x 1,030 2019 : 374 912/ an, soit 1027/j en moyenne 2018 : 363 857/an, soit 997/j en moyenne 2017 : 348 883/an, soit 956/j en moyenne	↗ du nombre de repas produits et vendus : x 1,08 2019 : 113 520/an, soit 311/j en moyenne 2018 : 105 085/an, soit 288/j en moyenne 2017 : 49 893/an, soit 137/j en moyenne
TOTAL : ↗ 2019 : 488 432/an, soit 1338/j en moyenne 2018 : 468 942/an, soit 1 285/j en moyenne 2017 : 398 776/an, soit 1 092/j en moyenne ↘ X 1,04	

○ Le coût des matières premières

Après les actions correctives menées pour le 1^{er} janvier 2019, les frais de matières premières se sont nettement améliorés. En effet :

- 1) Commandes de matières premières en autogestion par le responsable logistique. Il reste désormais à sécuriser ce système en évoluant vers un logiciel de gestion des approvisionnements.

Plusieurs pistes sont à approfondir :

- Un rapprochement avec la société Sodexo pour le logiciel SOL. La Fondation Saint Charles a démarré cette solution depuis le 1^{er} janvier 2020. Nous attendons au moins 6 mois de recul des équipes de la Fondation afin de contracter une convention en ce sens. Aussi, une facturation mensuelle de 2300 € est en supplément pour l'outil SOL dans la proposition actuelle. Cela nous paraît cher.
 - Un développement spécifique et unique avec l'équipe ADOXIA (avec qui nous travaillons déjà pour la commande client depuis mai 2019. Nous sommes satisfaits des services proposés par cette société).
- 2) Modification de la prestation épicerie pour l'EHPAD Sainte Famille : arrêt de la gestion des boissons, facturation des épiceries hors convention et adaptation du tarif à hauteur de la prestation demandée).
 - 3) La gestion de la commande des repas via ADOXIA : meilleure appréhension des effectifs, amélioration des estimations et meilleur respect des délais de commandes/modifications. Le développement se poursuit en 2020.

Annexes et tableaux de bilan d'activités de l'exercice 2019

- Intervention de Frédéric Morelli, expert-comptable cabinet Expertis CFE.

Cf. Annexe 1

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

○ Nouveaux clients

- Renouvellement des **cantines de Rozelieures et Villacourt** du 1^{er} janvier 2020 au 5 juillet 2020. Repas cuisinés à Maxéville.

Prestation	Prix € HT	Effectifs	Chiffre d'affaire 2020
Déjeuner 5 composantes 4j/semaine Livraison jusqu'à Bayon, puis prise en charge par ADMR Bayon.	3,41 €	42/j 3528/2020	21 x 4 x 3.41 x 42 12 030,48 €HT

➔ Impacté par l'épisode COVID-19

- **Périscolaires de Rosières aux Salines** à partir du 22/06/2020 suite à un essai au mois de février 2020.

Prestation	Prix € HT	Effectifs	Chiffre d'affaire 2020
Déjeuner 5 composantes.	3,41 € HT	110 les lundis/mardis/jeudis/vendredis 40 les mercredis	[(27 semaines – 5 semaines fermeture) x 4 x 110] x 3.41 + [(27 semaines – 5 semaines fermeture) x 1 x 40] x 3.41 36 009,60 €HT
Goûter	0,50 € HT	Tous les mercredis + vacances	[(27 semaines – 5 semaines fermeture) x 1 x 40] x 0,50 440 €HT

- **Crèches Les P tits Lutins de Malzéville** en pourparlers (premier rendez-vous effectué)
- **Crèches de Rosières aux Salines et de Bayon** en pourparlers (premier rendez-vous effectué)

○ Activités en matière de recherche et développement

- **Projet de remise en état et agrandissement de la cuisine centrale de Maxéville**

Le coût des travaux de remise en état sont estimés à 100 000 €. L'avis des professionnels du bâtiment et de l'architecte sont qu'une simple réfection est insuffisante. En effet les surfaces usées, notamment les sols ne peuvent être que recouverts et les infiltrations perdureront.

Aussi, les espaces n'étant ni pratique et ni ergonomique, la stratégie serait de viser à améliorer l'agencement des locaux.

- **Poursuite du développement de l'outil Adoxia** auprès des clients autres que les actionnaires : l'objectif est d'informatiser et de sécuriser toutes les interactions avec les clients pour les raisons suivantes :

- ➔ Exactitude de la facturation + gain de l'étape de vérification des effectifs avant facturation.
- ➔ Respect des délais de commandes et des ajustements pour la production en cuisine.
- ➔ Mise à disposition des menus et des déclinaisons de menus en ligne
- ➔ Action commerciale d'amélioration de la prestation
- ➔ Bons de livraisons automatisés et justes

- **Formation à l'initiation aux logiciels d'infographie : Photoshop, Illustrator, SketchUp. L'objectif est :**

- ➔ Amélioration des outils de communication
- ➔ Amélioration des présentations des plaquettes (notamment pour les réponses aux appels d'offre)
- ➔ Amélioration de la tenue des réseaux sociaux : FACEBOOK et INSTAGRAM
- ➔ Possibilité d'accompagner les clients dans l'aménagement de leurs espaces de restauration.

○ D'un point de vue social

- Evolution de Valérie Herbay d'un poste d'agent polyvalent de restauration vers un poste de secrétaire à temps plein. Sa connaissance du terrain et son lien avec l'équipe cuisine sont précieux.

- Avancement de l'affaire concernant Monsieur Kaled Benhassine.

Rappel : CDD de l'entreprise, a bénéficié d'un trop-perçu de salaire en mars et avril 2018. L'ancien salarié refuse l'arrangement amiable pour régler le contentieux. De ce fait, une requête en référé (Conseil de Prud'hommes de Nancy) a été effectuée dans le but de saisir un huissier de justice et de récupérer la somme d'argent de manière forcée.

Après avoir gagné gain de cause aux conseils Prud'homme le 24/06/2019, nous savons que Monsieur Benhassine n'est pas solvable et que nous ne récupérerons pas rapidement la somme due.

○ D'un point de vue financier

Cf. compte de résultat au 29/02/2020 et projection au 31/12/2020 (pour les 2 sites de production et la synthèse des 2).

- NOIR = éléments réels et connus ● BLEU = éléments prévisionnels basés sur 2019
- ROUGE = Eléments prévisionnels nouveaux connus d'avance

○ D'un point de vue sanitaire

- Visite de la DDPP à la cuisine de Vandoeuvre les Nancy le 18/02/2020 :

L'agent ayant effectué le contrôle a ordonné de mettre en place une cellule de refroidissement supplémentaire pour poursuivre l'activité. Si nous n'agissions pas, une suspension de l'activité pesait sur notre service.

Nous venions tout juste d'installer une cellule de refroidissement (récupéré à Saint Sauveur lors du déménagement).

Nous avons remis en place la cellule initiale de la cuisine de Vandoeuvre et l'agent de la DDPP 54 est satisfait. Il n'y aura pas de suspension de l'activité.

- Crise sanitaire Covid-19

La fermeture des établissements scolaires et crèches ont entraîné un impact négatif sur notre activité de restauration. Cela a été intégré dans le compte de résultat prévisionnel 2020.

Par ailleurs, la surcharge de travail demandée par les clients type collectivités EHPAD (modification des distributions de repas liées au confinement) et l'accroissement des demandes d'urgences au domicile (lié au confinement) impactent les salariés de l'entreprise.

Pour cela, il a été mis en place un accompagnement par une psychologue disponible pour des téléconsultations à la demande des personnes en éprouvant le besoin. Saveurs Maison prendra en charge toutes les 1ères consultations du 26/03/2020 au 31/05/2020.



- Poursuivre les plans de formations visant à professionnaliser les équipes.
- Améliorer la qualité de vie au travail des salariés de l'entreprise
- Sécuriser la gestion des approvisionnements et professionnaliser les pratiques. Comme indiqué précédemment, des études comparatives sont en cours.
- Poursuivre et maintenir le développement l'activité de production des repas de la cuisine de Vandoeuvre Les Nancy et Maxéville,
- Remise en état de la cuisine de Maxéville (l'étude du projet est en cours).

Informations sur les délais de paiement fournisseurs

DETTES	MONTANT BRUT	DÉLAI DE PAIEMENT		
		A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs de biens et services	78 697,58	0	78 697,58	0
Fournisseurs de matières premières	178 900,34	178 900,34	0	0
Fournisseurs de services	135 777,66	135 777,66	0	0
Fournisseurs d'immobilisation et comptes débiteurs	0	0	0	0
Autres dettes	0	0	0	0
TOTAL	393 375,58	374 678	78 697,58	0

2. RAPPORT DU CAC SUR LES COMPTES 2019

Cf. Annexe 2

3. RAPPORT SPECIAL DU CAC SUR LES CONVENTIONS VISEES PAR L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DU COMMERCE

Cf. Annexe 3

4. APPROBATION DES COMPTES

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Un changement de méthode a été réalisé dans les comptes clos au 31 décembre 2019 avec l'introduction d'une provision pour indemnités de départ qui s'élève à 26.842 €. Cette provision a impacté les capitaux propres de 19.915 € en report à nouveau débiteur représentant l'engagement acquis antérieurement au 1^{er} janvier 2019. La dotation de l'exercice s'élève à 6.927 €.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 447 884 euros contre 2 305 877 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 1 133 002 euros contre 1 139 484 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres produits s'élève à 29 437 euros contre 50 090 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 230 561 euros contre 226 020 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 32 966 euros contre 30 765 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 656 672 euros contre 686 606 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 213 832 euros contre 214 473 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 51 717 euros contre 49 220 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 4 378 euros contre 7 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 154 193 euros contre 9 392 euros lors de l'exercice précédent.

Il n'y a pas de résultat financier.

Après prise en compte :

- Du résultat exceptionnel de -1 257 euros contre 679 euros pour l'exercice précédent,
- D'un impôt sur les sociétés de 2 992 euros,

Le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de **149 200 euros** contre un bénéfice de **9 178 euros** au titre de l'exercice précédent.

Le retour aux résultats excédentaires permet de consolider les capitaux propres et la trésorerie qui s'élève à 211.912 euros au 31 décembre 2019 contre 114.136 euros l'exercice précédent.

5. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 149 200 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice : 149 200 euros.
- En totalité au report à nouveau ce qui le porterait à 220 159 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Les membres du conseil de gestion ont été renouvelés le 28 septembre 2018 pour une durée de 3 ans soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les mandats de la société EXCO LORAUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire et de Madame Stéphanie POIROT Commissaire aux Comptes suppléante arrivent à expiration lors de la présente Assemblée. Il vous est proposé de renouveler cette fonction en nommant NEXIOM AUDIT

représentée par Isabelle CHAILLET en tant que commissaire aux comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Conseil de Gestion quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le Président

ANNEXE

Tableau financier des résultats de la société des cinq derniers exercices

	31/12/19	31/12/18	31/12/17	31/12/16	31/12/15
Capital social	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
Nombre d'actions ordinaires	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Nombre d'actions privilégiées	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
Charges d'impôts IR	2 447 884	2 305 627	1 972 757	1 874 770	1 622 748
Résultat avant impôts, participation et dotations	154 193 +51 717 =211 910	8 499 +49 220 =57 719	-77 798 +39 829 =-37 969	97 827	17 496
Impôts sur les bénéfices	2 992	0	0	12 334	-471
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat après impôts, participations et dotations	149 200	9 178	-80 521	85 493	17 025
Résultat distribué	0	0	0	0	0
Par action résultat après impôts avant dotations	211	58	-38	98	18
Par action résultat après impôts et dotations	149	9	-81	56	25
Dividendes distribués à chaque action	0	0	0	0	0
Effectif moyen des salariés de l'exercice	26	26	27	23	18
Montant de la masse salariale	656 672	688 606	681 130	424 361	445 369
Cotisations et avantages sociaux (hors CICE)	214 473 +36 304 = 250 777	214 473 +36 304 = 250 777	188 665 +37 775 = 226 440	154 616 +28 508 = 183 124	169 582

6. QUESTIONS DIVERSES

- **La vétusté des locaux de la cuisine centrale de Maxéville / visite de la DDPP 54 :** 2 contrôles inopinés de nos cuisines ont eu lieu successivement en novembre 2019.

Le rapport du vétérinaire est formel, des travaux de rénovations doivent être menés pour une mise aux normes des locaux.

Michel Robaux souhaite discuter avec les membres du comité de gestion pour la question du financement.

En effet, le résultat bénéficiaire 2019 est important, mais il reflète également un manque d'investissements et de travaux menés pour améliorer les conditions de l'activité de restauration.

Aussi, les équipes terrains ont absorbé des charges intenses de travail pour permettre à l'entreprise de « remonter la pente » après les deux années difficiles qui ont précédé 2019. Malgré les nouveaux contrats, malgré l'investissement humain des équipes, il est à souligner que la concurrence de l'activité de restauration collective est rude et que les marchés sont instables.

- **Analyse financière :** la comptabilité analytique a été achevée pour les comptes de 2018.

Elle a permis de mettre en avant que :

- Les coûts structurels sont importants. Ils sont liés aux particularités de chaque client. (Différents profils, différents conditionnements, différents types de menus ...etc)
- Des coûts additionnels ne sont pas visibles, du fait des prestations « sur mesure » pour les clients actionnaires : (Exemple : coûts des services du déjeuner non impactés sur les prix de vente, augmentation des grammages non impactés sur le prix de ventes).
- Saveurs Maison a absorbé un déficit lié aux difficultés de gestion de la restauration de l'Ehpad la Sainte Famille (Projet initial de cuisine centrale interne à l'EHPAD sans clients exports supplémentaires lors du lancement)
- Les clients (non actionnaires) permettent de générer du profit à l'entreprise.

- La comptabilité doit être effectuée pour les comptes de 2019. Cela permettra de mettre en avant l'analyse de l'évolution positive de l'activité de l'entreprise suite aux différentes mesures prises.

RESULTAT PREVISIONNEL 2020

	Réalisé 23/03/2020	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	
Public 84	NDR	539 614	46 918	42 545	44 580	43 782	45 825	44 355	44 231	43 729	44 071	45 005	46 686	47 888
	ARS CAMILLE MATHIS	89 979	7 428	7 166	6 610	6 972	7 117	6 456	7 238	7 252	7 958	7 555	8 708	9 519
	ARS PIERRE VIVIER	243 801	23 963	22 066	19 238	18 442	19 085	18 543	18 697	18 054	17 529	21 422	22 343	24 418
	ARS PIERRE VIVIER SANDWICH	3 875	785	734	681	722	799	729	729	729	729	95	775	785
	ADMIR PONT A MOUSSON	129 268	11 291	10 221	10 524	10 554	10 887	10 857	11 245	10 953	10 146	11 028	10 635	10 927
	ADMIR PAIN DE SUCRE	47 956	3 711	3 394	3 868	3 716	3 999	3 898	4 074	4 201	4 407	5 022	3 883	3 782
	ADMIR BAYON	78 049	14 462	13 671	5 205	4 840	5 190	4 316	5 075	6 263	4 897	4 738	4 316	5 077
	ADMIR ASSAD	108 589	8 739	8 270	8 865	9 072	9 445	8 487	9 011	9 339	9 006	9 642	9 490	9 223
	ARS 3 REPAS DU SOIR	16 696	3 613	3 410	1 000								2 903	3 768
	REPAS SAINT SAUVEUR	243 952	20 760	19 366	20 500	19 598	20 130	19 996	20 546	20 145	20 588	20 866	20 172	21 284
	ARS SIEGE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT FAMILLE	372 652	31 658	29 609	31 191	31 917	31 842	29 610	31 796	31 155	30 198	31 106	30 812	31 758
	MARPA	49 047	4 152	3 930	4 160	4 025	4 117	4 089	4 174	4 043	4 180	4 121	3 934	4 121
	ADMIR LES MIRABELLIERS	77 649	7 112	6 576	5 530	5 836	6 541	6 146	6 606	6 411	6 331	6 491	6 927	7 142
	CRECHE PUMUCKL	21 531	2 528	2 508	1 000	0	1 000	2 688	2 077	595	2 315	2 610	2 386	1 823
	ROZELIEURES	2 298	714	385	300	0	300	600						
	VILLACOURT	4 649	1 497	752	600	0	600	1 200						
	MECS LA CHAUMIERE	38 252	5 989	6 014	7 000	9 000	5 125	5 125						
	LES PETITS ROSEAUX	36 811		411					6 067	6 067	6 067	6 067	6 067	6 067
GIP LES PETITS LOUPS	20 445	3 218	1 909	1 500	0	1 000	2 598	337	0	2 880	2 106	2 859	2 038	
Ad	MIC FAVIERES REPAS ENFANTS	634							634					
	COUVENT FRERES DOMINICAINS	5 093	513	431	450	450	450	400	400	400	400	400	400	400
	DOMICILE	283 359	24 286	22 297	21 635	23 097	23 688	23 294	24 177	24 177	24 177	24 177	24 177	24 177
	TRAITEURS ET OCCASIONNELS	5 090	175	0	0	0	0	2 411	0	192	74	195	24	2 019
	ASSISTANCE TECHNIQUE	2 071	1 160	910										
	MISE A DISPOSITION PERSONNEL	4 944	412	412	412	412	412	412	412	412	412	412	412	412
CA CHIFFRE D'AFFAIRES														
	2 426 304,40	225 083	206 989	194 850	193 735	196 752	195 483	196 799	193 387	195 635	208 057	207 909	216 627	
MP TOTAL MATIERES PREMIERES														
	1 090 526	109 936	88 340	75 742	82 816	89 643	83 005	88 640	91 322	91 613	96 588	85 252	112 628	
MP	Matières premières Maxéville	844 165	79 433	66 854	58 087	65 394	68 759	63 873	67 018	72 033	69 495	77 072	66 881	89 287
MP	Matières premières Vandoeuvre	246 360	24 503	21 486	17 655	18 422	20 884	19 132	21 622	19 309	22 118	19 516	18 371	23 341
	NB REPAS PRODUITS MAXEVILLE	#DIV/0!	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	COUT MATIERES	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
	NB REPAS VANDOEUVRE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	COUT MATIERES	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
MS MARGE BRUTE (CA - MP)														
	1 335 779	121 147	118 648	119 106	109 919	107 108	112 478	108 159	102 065	104 022	106 470	122 657	104 000	
MATIERES CONSOMMABLES														
	158 765	13 083	9 970	12 670	11 779	15 867	12 816	15 456	11 159	14 359	12 009	14 338	15 911	
Emballages perdus	62 133	6 765	1 814	4 630	4 336	5 743	6 145	6 885	3 223	5 588	4 031	6 914	6 059	
Prestation de service	58	0	0	15	0	43	0	0	0	0	0	0	0	
Eau	5 066	422	422	422	422	422	422	422	422	422	422	422	422	
Electricité	27 719	2 310	2 310	2 310	2 310	2 310	2 310	2 310	2 310	2 310	2 310	2 310	2 310	
Gaz	13 651	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	1 138	
Produits d'entretien	17 066	1 091	1 704	1 941	1 709	1 477	252	2 343	1 247	885	1 016	1 504	1 898	
Matériel hôtelier	2 723	0	11	0	0	2 499	5	26	0	0	8	0	175	
Tenue du personnel	10 810	1 041	878	817	844	988	844	867	932	880	881	940	898	
Carburant	12 068	1 055	942	936	933	1 023	836	1 251	1 044	1 013	1 048	883	1 104	
Fournitures et petit équipement	1 871	349	52	0	0	109	0	102	0	55	657	145	401	
Fournitures administratives	5 600	-1 139	101	463	88	115	864	113	842	2 068	498	82	1 505	
RRR obtenus sur achat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
SERVICES EXTERIEURS														
	132 992	9 339	9 671	12 421	11 242	8 510	9 289	15 203	9 389	14 074	10 462	12 045	11 940	
Laboratoire d'analyse	2 240	171	203	171	203	171	203	171	199	171	203	171	203	
Crédit bail véhicule	2 658	222	222	222	222	222	222	222	222	222	222	222	222	
Loyer NDR	25 311	2 109	2 109	2 109	2 109	2 109	2 109	2 109	2 109	2 109	2 109	2 109	2 109	
Location véhicule	28 418	2 340	2 371	2 371	2 371	2 371	2 371	2 371	2 371	2 371	2 371	2 371	2 371	
Location copieur	1 213	101	101	101	101	101	101	101	101	101	101	101	101	
Location tablette Sainte Famille	1 308	109	109	109	109	109	109	109	109	109	109	109	109	
Location logiciel Adoxia	480	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	
Entretien et rep. b/mobiliers	23 345	583	383	2 852	2 524	0	494	5 994	372	5 154	508	3 997	924	
Entretien et rep. véhicules	2 228	21	0	780	8	65	716	367	0	762	0	0	0	
Maintenance	7 061	588	588	588	588	588	588	588	588	588	588	588	588	
Assurance	6 553	546	546	546	546	546	546	546	546	546	546	546	546	
Divers	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	
Personnel MAD / Extérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Honoraires	5 000	417	417	417	417	417	417	417	417	417	417	417	417	
Honoraires CAC	4 275	356	356	356	356	356	356	356	356	356	356	356	356	
Honoraires avocats	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Honoraires paie CFE	9 833	649	569	626	722	492	626	894	1 151	937	1 125	492	1 550	
Frais d'actes	81	0	0	0	0	0	47	0	0	34	0	0	0	
Formation	2 900	242	242	242	242	242	242	242	242	242	242	242	242	
Publicité	1 193	0	800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	393	
Cadeaux	530	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	530	
Transport sur achat	151	0	0	7	25	0	15	0	0	51	24	20	9	
Frais de déplacement	2 149	203	133	137	244	137	164	138	151	225	197	177	243	
Réceptions - Relations sociales	15	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0	
Télécommunication	2 628	314	165	287	151	294	151	278	214	151	278	214	132	
Affranchissement	1 924	205	205	148	148	148	148	143	143	143	147	147	147	
Frais bancaires	784	66	55	187	58	50	50	50	50	50	58	50	50	
Intérêts emprunt	706	59	57	59	59	59	59	59	59	59	59	59	59	
VALEUR AJOUTEE														
	1 044 021	98 775	99 608	94 017	86 888	82 726	90 372	77 499	81 517	75 589	83 999	96 274	76 749	
MASSE SALARIALE														
	680 884	55 956	54 364	50 933	55 072	52 675	55 478	60 289	63 168	56 375	55 092	58 033	63 431	
Rémunération du personnel (+ CP/U)	659 656	53 960	52 549	49 328	53 347	51 021	53 758	58 507	61 505	54 798	53 234	56 199	61 450	
Indemnités de rupture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Avantages en nature + km	21 228	1 996	1 815	1 625	1 725	1 653	1 720	1 782	1 663	1 577	1 858	1 834	1 981	
CHARGES SOCIALES														
	209 466	16 944	16 451	16 421	17 335	16 889	16 761	18 309	20 047	17 185	15 922	16 534	20 863	
URSSAF	133 787	10 456	10 101	10 621	11 064	10 995	10 801	11 801	13 023	11 114	10 003	10 294	13 514	
Caisse retraite et prévoyance	37 596	3 200	3 119	2 902	2 903	2 922	2 850	3 196	3 591	2 975	2 877	3 057	4 003	
Mutuelle Almutra	5 808	537	537	364	520	416	520	520	520	468	468	494	442	
ASSEDIC	27 352	2 343	2 283	2 123	2 237	2 149	2 180	2 382	2 363	2 217	2 163	2 279	2 493	
Médecine du travail	2 044	170	170	170	170	170	170	170	170	170	170	170	170	
Autres charges du personnel	2 880	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	
IMPOTS ET TAXES														
	30 029	3 353	2 319	2 292	2 702	2 905	2 292	2 706						

RESULTAT PREVISIONNEL 2020

Site : Maxéville

	Réalisé 23/03/2020	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Public 64	NDR	539 614	46 918	42 545	44 580	43 782	45 825	44 355	44 231	43 729	44 071	45 005	46 686
	ARS CAMILLE MATHIS	89 979	7 428	7 166	6 610	6 972	7 117	6 456	7 238	7 252	7 958	7 555	8 708
	ARS PIERRE VIVIER	243 801	23 963	22 066	19 238	18 442	19 085	18 543	18 697	18 054	17 529	21 422	22 343
	ARS PIERRE VIVIER SANDWICH	3 875	785	734	681	22						95	775
	ADMIR PONT A MOUSSON	129 268	11 291	10 221	10 524	10 554	10 887	10 857	11 245	10 953	10 146	11 028	10 635
	ADMIR PAIN DE SUCRE	47 956	3 711	3 394	3 868	3 716	3 999	3 898	4 074	4 201	4 407	5 022	3 883
	ADMIR BAYON	78 049	14 462	13 671	5 205	4 840	5 190	4 316	5 075	6 263	4 897	4 738	4 316
	ADMIR ASSAD	108 589	8 739	8 270	8 865	9 072	9 445	8 487	9 011	9 339	9 006	9 642	9 223
	ARS 3 REPAS DU SOIR	16 696	3 613	3 410	1 000	2 000							2 903
	REPAS SAINT SAUVEUR	243 952	20 760	19 366	20 500	19 598	20 130	19 996	20 546	20 145	20 588	20 866	21 284
ARS SEIGE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Enfants	CRECHE PUMUCKL	21 531	2 528	2 508	1 000	0	1 000	2 688	2 077	595	2 315	2 610	1 823
	ROZELIEURES	2 298	714	385	300	0	300	600					
	VILLACOURT	4 649	1 497	752	600	0	600	1 200					
	LES PTITS ROSEAUX	36 811		411					6 067	6 067	6 067	6 067	6 067
Ad	DOMICILE	232 666	24 286	22 297	21 635	23 097	23 688	20 955	16 118	16 118	16 118	16 118	16 118
	TRAITEURS ET OCCASIONNELS	5 090	175	0	0	0	0	2 413	0	192	74	195	24
	ASSISTANCE TECHNIQUE	2 071	1 160	910									2 019
	MISE A DISPOSITION PERSONNEL	4 944	412	412	412	412	412	412	412	412	412	412	412
CA CHIFFRE D'AFFAIRES	1 811 839	172 442	158 519	145 019	142 507	147 677	145 174	144 792	143 319	143 587	150 773	154 918	169 130
MP TOTAL MATIERES PREMIERES	844 165	79 433	66 854	58 087	65 394	68 759	63 873	67 018	72 013	69 495	77 072	66 881	89 127
MP Matières premières Maxéville	844 165	79 433	66 854	58 087	65 394	68 759	63 873	67 018	72 013	69 495	77 072	66 881	89 127
NB REPAS PRODUITS MAXEVILLE	65 905	24 261	31 644	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
COUT MATIERES	12,81	2,32	2,11	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!	#DIV/0!
MB MARGE BRUTE (CA - MP)	967 674	93 009	91 665	86 932	77 113	78 918	81 301	77 774	71 306	74 092	73 708	88 037	73 823
MATIERES CONSOMMABLES	128 884	10 319	6 899	9 802	9 699	13 147	10 413	12 587	9 019	12 089	9 422	12 225	13 262
Emballages perdus	57 019	6 125	1 663	3 699	4 188	5 166	5 801	6 085	3 007	5 346	3 462	6 733	5 741
Prestation de service	1 58	0	0	35	0	43	0	0	0	0	0	0	0
Eau	2 537	211	211	211	211	211	211	211	211	211	211	211	211
Electricité	15 405	1 284	1 284	1 284	1 284	1 284	1 284	1 284	1 284	1 284	1 284	1 284	1 284
Gaz	10 717	893	893	893	893	893	893	893	893	893	893	893	893
Produits d'entretien	15 841	1 009	1 397	1 841	1 645	1 386	209	2 190	1 192	818	971	1 438	1 744
Matériel hôtelier	2 712	0	0	0	0	2 499	5	26	0	0	8	0	0
Tenue du personnel	8 552	817	590	671	671	704	698	718	768	725	726	749	734
Carburant	9 376	823	730	725	719	787	644	976	815	790	817	689	861
Fournitures et petit équipement	1 791	295	52	0	0	84	0	102	0	55	667	145	401
Fournitures administratives	4 877	-1 139	79	463	88	83	666	113	842	1 966	392	82	1 235
RRR obtenus sur achat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SERVICES EXTERIEURS	108 242	7 316	7 310	10 445	9 318	6 754	7 111	13 343	7 517	11 985	8 468	10 279	8 395
Laboratoire d'analyse	1 122	86	102	86	102	86	102	86	102	86	102	86	102
Credit bail véhicule	2 073	173	173	173	173	173	173	173	173	173	173	173	173
Loyer NDR	25 311	2 109	2 109	2 109	2 109	2 109	2 109	2 109	2 109	2 109	2 109	2 109	2 109
Location véhicule	22 166	1 825	1 849	1 849	1 849	1 849	1 849	1 849	1 849	1 849	1 849	1 849	1 849
Location copieur	1 213	101	101	101	101	101	101	101	101	101	101	101	101
Location logiciel Adoxia	480	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
Entretien et rep. b/mobiliers	21 328	385	0	2 862	2 524	0	208	5 594	322	4 928	5 088	3 597	0
Entretien et rep. véhicules	1 737	16	0	608	6	50	169	287	0	0	594	7	0
Maintenance	3 620	302	302	302	302	302	302	302	302	302	302	302	302
Assurance	4 144	345	345	345	345	345	345	345	345	345	345	345	345
Divers	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0
Personnel MAD / Extérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Honoraires	3 900	325	325	325	325	325	325	325	325	325	325	325	325
Honoraires CAC	3 335	278	278	278	278	278	278	278	278	278	278	278	278
Honoraires avocats	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Honoraires paie CFE	8 374	552	473	545	503	416	535	798	957	794	993	409	1 400
Frais d'actes	63	0	0	0	0	0	36	0	0	27	0	0	0
Formation	2 257	188	188	188	188	188	188	188	188	188	188	188	188
Publicité	931	0	624	0	0	0	0	0	0	0	0	0	307
Cadeaux	421	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	421
Transport sur achat	121	0	0	5	25	0	15	0	0	26	24	18	7
Frais de déplacement	1 794	178	114	117	210	118	90	120	134	186	170	150	206
Réceptions - Relations sociales	15	0	0	0	0	0	15	0	0	0	0	0	0
Télécommunication	1 737	208	90	214	78	221	78	191	142	79	206	142	90
Attranchissement	1 485	154	154	154	116	116	116	113	111	111	114	114	114
Frais bancaires	608	51	43	144	45	39	39	46	39	39	45	39	39
VALEUR AJOUTEE	730 546	75 373	77 456	66 685	58 096	59 017	63 778	51 834	54 776	50 018	55 814	65 934	52 106
MASSSE SALARIALE	515 795	41 463	39 798	40 119	43 082	41 415	41 430	45 322	46 690	43 273	42 506	44 566	46 190
Rémunération du personnel (+ CP/I)	499 669	40 009	38 424	38 870	41 778	40 158	40 137	43 954	45 385	42 064	41 050	43 122	44 178
Indemnités de rupture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Avantages en nature + km	16 126	1 454	1 314	1 249	1 304	1 257	1 293	1 367	1 305	1 210	1 456	1 444	1 472
CHARGES SOCIALES	158 318	12 367	11 865	12 759	13 104	12 978	12 799	13 956	14 565	13 422	12 361	12 718	15 421
URSSAF	100 139	7 529	7 179	8 212	8 409	8 385	8 193	8 922	9 319	8 613	7 667	7 806	9 901
Caisse retraite et prévoyance	28 468	2 352	2 208	2 253	2 210	2 245	2 116	2 443	2 601	2 330	2 246	2 366	2 975
Mutuelle Almutra	4 643	415	412	291	416	336	416	416	411	388	390	409	343
ASSEDIC	21 031	1 734	1 669	1 668	1 733	1 676	1 677	1 841	1 898	1 754	1 722	1 801	1 856
Médecine du travail	1 595	133	133	133	133	133	133	133	133	133	133	133	133
Autres charges du personnel	2 442	204	204	204	204	204	204	204	204	204	204	204	204
IMPOTS ET TAXES	25 621	2 472	2 054	2 027	2 437	2 627	2 027	2 441	2 027	2 027	2 027	2 027	2 027
Taxe d'apprentissage	780	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65	65
Participation formation continue	7 020	585	585	585	585	585	585	585	585	585	585	585	585
CFE	1 663	139	139	139	139	139	139	139	139	139	139	139	139
CVAE	2 647	221	221	221	221	221	221	221	221	221	221	221	221
Autres impôts locaux	13 067	1 425	1 008	981	1 393	981	981	1 395	981	981	981	981	981
TVS	443	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37
E.B.E.	30 815	19 071	23 799	11 780	-627	2 597	7 523	-9 886	-8 506	-4 704	-1 080	6 222	-11 472
Remboursement formation FAFIH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts compte à terme	90	0	0	0	0	0	0	0	90	0	0	0	0
Produits sur exercice antérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			

RESULTAT PREVISIONNEL 2020

Site : Vandoeuvre

	Réalisé 26/03/2020	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Public âgé													
SAINT-FAMILLE	372 652	31 658	29 609	31 191	31 917	31 842	29 610	31 796	31 155	30 198	31 106	30 812	31 758
MAIPA	49 047	4 152	3 930	4 160	4 025	4 117	4 089	4 174	4 043	4 180	4 121	3 934	4 121
ADMIR LES MIRABELLIERS	77 649	7 112	6 576	5 530	5 836	6 541	6 146	6 606	6 411	6 221	6 481	6 927	7 142
MECS LA CHAUMIERE	38 252	5 989	6 014	7 000	9 000	5 125	5 125						
GIP LES PETITS LOUPS	20 445	3 238	1 909	1 500	0	1 000	2 598	337	0	2 880	2 106	2 859	2 038
MIC FAMILIERS REPAS ENFANTS	634	0	0	0	0	0	0	634	0	0	0	0	0
COUVENT FRERES DOMINICAINS	5 093	513	431	450	450	450	450	400	400	400	400	400	400
DOMICILE	50 693						2 340	8 059	8 059	8 059	8 059	8 059	8 059

CA CHIFFRE D'AFFAIRES	614 463	52 641	48 460	48 832	51 228	49 074	50 807	52 007	50 088	52 048	52 283	52 991	53 518
MP TOTAL MATIERES PREMIERES	246 360	24 500	21 486	17 655	18 422	20 884	19 132	21 622	19 309	22 118	19 516	18 371	23 341
MP Matières premières Vandoeuvre	246 360	24 502,91	21 486,23	17 655,30	18 421,67	20 884,05	19 131,88	21 621,83	19 309,38	22 118,40	19 516,09	18 371,27	23 341,15
NR REPAS VANDOEUVRE	19 184	10 045	9 141	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
COUT MATIERES	12 84	2,44	2,35	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

MB (MARGE BRUTE (CA - MP))	368 103	28 138	26 973	32 176	32 806	28 190	31 675	30 385	30 759	29 930	32 767	34 620	30 176
----------------------------	---------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

MATIERES CONSOMMABLES	29 882	2 714	2 470	2 869	2 083	2 720	2 404	2 859	2 146	2 276	2 587	2 114	2 649
Emballages perdus	5 114	640	151	931	147	577	344	800	216	242	569	181	317
Prestation de service	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Eau	2 529	211	211	211	211	211	211	211	211	211	211	211	211
Electricité	12 315	1 026	1 026	1 026	1 026	1 026	1 026	1 026	1 026	1 026	1 026	1 026	1 026
Gas	2 935	245	245	245	245	245	245	245	245	245	245	245	245
Produits d'entretien	1 226	81	306	100	64	91	42	153	55	67	45	66	154
Matériel hôtelier	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tenue du personnel	2 258	224	288	146	173	284	146	149	164	155	155	190	184
Carburant	2 691	232	211	210	215	235	192	275	230	223	231	194	248
Fournitures et petit équipement	80	55	0	0	0	25	0	0	0	0	0	0	0
Fournitures administratives	724	0	22	0	0	27	198	0	0	102	106	0	270
RRR obtenus sur achat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

SERVICES EXTERIEURS	24 751	2 023	2 361	1 977	1 924	1 762	2 178	1 861	1 872	2 089	1 994	1 766	2 944
Laboratoire d'analyse	1 118	86	102	86	102	86	102	86	97	86	102	86	102
Credit bail véhicule	585	49	49	49	49	49	49	49	49	49	49	49	49
Location véhicule	6 252	515	522	522	522	522	522	522	522	522	522	522	522
Location tablette Sainte Famille	1 308	109	109	109	109	109	109	109	109	109	109	109	109
Location logiciel Adoxia	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entretien et rep. b/mobilités	2 017	198	383	0	0	0	286	0	0	276	0	0	924
Entretien et rep. véhicules	490	5	0	172	2	15	48	80	0	0	168	2	0
Maintenance	3 441	287	287	287	287	287	287	287	287	287	287	287	287
Assurance	2 409	201	201	201	201	201	201	201	201	201	201	201	201
Divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnel MAD / Extérieur	1 100	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92	92
Honoraires	941	78	78	78	78	78	78	78	78	78	78	78	78
Honoraires CAC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Honoraires avocats	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Honoraires paie CFE	1 459	97	96	83	219	76	91	96	194	143	132	83	150
Frais d'actes	18	0	0	0	0	0	11	0	0	7	0	0	0
Formation	643	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54	54
Publicité	262	0	176	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cadeaux	109	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transport sur achat	31	0	0	0	0	0	0	0	0	25	0	2	2
Frais de déplacement	355	24	19	20	33	19	75	18	17	38	27	28	37
Réceptions - Relations sociales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Télécommunication	891	106	75	73	73	73	73	87	72	72	72	72	42
Affranchissement	440	51	51	51	32	32	32	31	31	31	31	32	32
Frais bancaires	176	14	12	43	13	12	12	13	11	11	11	11	11
Intérêts emprunt	706	59	57	59	59	59	59	59	59	59	59	59	59

VALEUR AJOUTEE	313 473	25 400	22 152	27 831	28 802	23 708	26 509	25 663	26 741	25 571	25 185	30 740	24 583
----------------	---------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

MASSA SALARIALE	165 090	14 492	14 626	10 833	11 990	11 260	14 048	14 967	16 478	13 102	12 586	13 466	17 241
Rémunération du personnel (+ CP/JJ)	159 987	13 951	14 125	10 457	11 569	10 863	13 622	14 553	16 120	12 734	12 184	13 077	16 732
Indemnités de rupture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Avantages en nature + km	5 102	541	501	376	421	397	427	414	358	368	402	390	509
CHARGES SOCIALES	51 149	4 579	4 585	3 062	4 030	3 915	5 963	4 351	5 463	3 785	3 560	3 818	5 441
URSSAF	33 648	2 928	2 922	2 410	2 655	2 610	2 508	2 875	3 704	2 501	2 336	2 488	3 608
Caisse retraite et prévoyance	9 128	848	851	649	693	678	674	753	991	645	631	690	1 024
Mutuelle Almutra	1 164	122	125	73	104	80	104	104	110	80	78	85	99
ASSEDIC	6 321	609	614	455	504	473	503	541	605	463	441	478	637
Médecine du travail	450	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37
Autres charges du personnel	438	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37	37
IMPÔTS ET TAXES	4 408	882	285	285	265	877	265	265	265	265	265	265	265
Taxe d'apprentissage	220	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
Participation formation continue	1 980	165	165	165	165	165	165	165	165	165	165	165	165
CFE	469	39	39	39	39	39	39	39	39	39	39	39	39
CVAE	385	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32	32
Autres impôts locaux	1 229	617	0	0	0	613	0	0	0	0	0	0	0
TVS	125	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10

E.B.E.	92 826	3 446	2 675	12 571	12 517	7 656	8 517	6 082	4 515	8 441	11 774	13 398	14 690
--------	--------	-------	-------	--------	--------	-------	-------	-------	-------	-------	--------	--------	--------

Remboursement formation FAFIH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Intérêts compte à terme	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Produits sur exercice antérieur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Avantages en nature	5 102	541	501	376	421	397	427	414	358	368	402	390	509
Autres produits (cat)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pôts divers de gestion courante	4	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0
Remboursement U prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Transfert de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements	22 859	1 905	1 905	1 905	1 905	1 905	1 905	1 905	1 905	1 905	1 905	1 905	1 905
Provisions clients douteux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Charges sur exercice antérieur	198	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
Pénalités, amendes fiscales	239	0	0	0	0	113	21	0	105	0	0	0	0
Ch divers de gestion courante	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Perte / créances irrécouvrables	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Resultat d'exploitation	74 634	2 068	1 254	11 026	11 016	6 018	6 802	4 575	2 847	6 888	10 255	11 662	224
-------------------------	--------	-------	-------	--------	--------	-------	-------	-------	-------	-------	--------	--------	-----

Resultat d'exploitation cumulé		2 068	3 322	14 348	25 364	31 382	38 184	42 759	45 606	52 494	62 749	74 411	74 634
--------------------------------	--	-------	-------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------



SAS AB RESTAURATION
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2020

**L'an deux mille vingt,
Le 31 mars,
A 16h30,**

Les associés de la société AB RESTAURATION se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, par téléconférence « ZOOM » sur convocation faite à chaque associé.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée en fonction de la présence des associés en en vidéoconférence en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par l'association de soutien Notre Dame de Bon Repos représenté par Monsieur Michel Robaux en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Yves Rizk est secrétaire.

Madame Isabelle CHAILLET, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée,

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent sur les 1000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Les documents listés ci-dessous sont disponibles au siège de la société. Le Président de l'Assemblée mets à disposition par email à la demande à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2019,

- le rapport de gestion du Directeur,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Directeur,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019 et quitus au Conseil de Gestion,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Nouvelle nomination du commissaire aux comptes.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Conseil de Gestion et les rapports du Commissaire aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Directeur et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39.4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 149 200 € euros de la manière suivante :

En totalité au report à nouveau, ce qui le porterait à 220 159 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

Les mandats de la société EXCO LORAUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire et de Madame Stéphanie POIROT Commissaire aux Comptes suppléante arrivent à expiration lors de la présente Assemblée.

Il vous est proposé de renouveler cette fonction en nommant NEXIOM AUDIT représentée par Isabelle CHAILLET en tant que commissaire aux comptes titulaire pour une nouvelle période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau. Le secrétaire étant absent, Monsieur Michel Robaux, le Président confère ces pouvoirs à Madame Adeline Fernandez, directrice de la société.

Le Président, Michel Robaux

Association de soutien NDBR

P.O. *Michel Robaux*

A. Fernandez

Le secrétaire, Adeline Fernandez

Directrice SAS AB RESTAURATION

Adeline Fernandez



SAS AB RESTAURATION
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 149 200 € euros de la manière suivante :

En totalité au report à nouveau, ce qui le porterait à 220 159 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

P.O. *Nicholas Nobaup*

A. Fernandez.

AB RESTAURATION

Société par actions simplifiée au capital de 200.000 €

34 Rue du Général Leclerc

54 320 MAXEVILLE

R.C.S Nancy 507.961.050

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB Restauration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Président le 6 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Engagements de retraite » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode relatifs aux engagements pris en matière de retraite.

PARIS EPINAL NANCY METZ THIONVILLE
www.exconexiom.fr





Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, le président nous a indiqué qu'une information actualisée dont notamment le prévisionnel, serait donnée à l'assemblée devant statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

AV

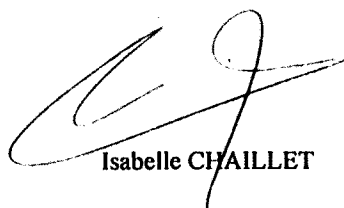


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Villers-lès-Nancy, le 13 mars 2020

EXCO LORAUDIT
Commissaire aux Comptes



Isabelle CHAILLET

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	5 600		5 600	
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	321 799	189 473	132 326	162 602
Autres immobilisations corporelles	144 385	72 629	71 756	46 195
Immobilisations financières				
Prêts	1 911		1 911	2 500
Autres immobilisations financières	7 259		7 259	8 841
Total	480 955	262 103	218 853	220 139
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.	32 875		32 875	17 988
Produits intermédiaires et finis	8 368		8 368	5 855
Créances				
Clients et comptes rattachés	351 250		351 250	255 700
Personnel	2 108		2 108	5 135
Etat, Impôts sur les bénéfices				38 894
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 387		5 387	3 914
Autres créances				10 000
Divers				
Disponibilités	211 912		211 912	114 136
Charges constatées d'avance	10 007		10 007	9 139
Total	621 907		621 907	460 760
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	1 102 862	262 103	840 759	680 899

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
* CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	200 000	200 000
Réserve légale	20 000	20 000
Report à nouveau	51 045	61 782
Résultat de l'exercice	149 200	9 178
Provisions réglementées	297	212
Total	420 542	291 171
*AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
*PROV./ RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges	26 842	
Total	26 842	
*DETTES		
<i>Emprunts</i>	78 698	104 463
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	78 698	104 463
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 900	152 345
<i>Personnel</i>	59 738	52 880
<i>Organismes sociaux</i>	65 133	67 184
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	2 992	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	3 595	3 804
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	4 319	9 052
Dettes fiscales et sociales	135 778	132 920
Total	393 376	389 727
TOTAL PASSIF	840 759	680 899

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	2 445 371	100,00	2 305 180	100,00	140 191	6,08
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 445 371	100,00	2 305 180	100,00	140 191	6,08
Production stockée	2 513	0,10	697	0,03	1 816	260,59
Total	2 447 884	100,10	2 305 877	100,03	142 008	6,16
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de matières premières	1 147 889	46,94	1 135 506	49,26	12 382	1,09
Var. Stock de matières premières	-14 887	-0,61	3 978	0,17	-18 864	-474,25
Total	1 133 002	46,33	1 139 484	49,43	-6 482	-0,57
MARGE SUR M/SES ET MAT	1 314 882	53,77	1 166 393	50,60	148 490	12,73
PRODUITS						
Autres produits	29 437	1,20	50 090	2,17	-20 653	-41,23
Total	29 437	1,20	50 090	2,17	-20 653	-41,23
CHARGES						
Autres achats et charges externes	230 561	9,43	226 020	9,80	4 541	2,01
Impôts, taxes et versements assimilés	32 966	1,35	30 765	1,33	2 201	7,15
Salaires et Traitements	656 672	26,85	686 606	29,79	-29 934	-4,36
Charges sociales	213 832	8,74	214 473	9,30	-641	-0,30
Amortissements et provisions	51 717	2,11	49 220	2,14	2 498	5,07
Autres charges	4 378	0,18	7		4 371	NS
Total	1 190 126	48,67	1 207 090	52,36	-16 965	-1,41
RESULTAT D'EXPLOITATION	154 193	6,31	9 392	0,41	144 801	NS
Produits financiers	90		169	0,01	-79	-46,67
Charges financières	834	0,03	1 062	0,05	-228	-21,44
Résultat financier	-744	-0,03	-893	-0,04	149	-16,67
RESULTAT COURANT	153 449	6,28	8 499	0,37	144 950	NS
Produits exceptionnels	150	0,01	2 315	0,10	-2 165	-93,53
Charges exceptionnelles	1 407	0,06	1 636	0,07	-230	-14,03
Résultat exceptionnel	-1 257	-0,05	679	0,03	-1 935	-285,20
Impôts sur les bénéfices	2 992	0,12			2 992	
RESULTAT DE L'EXERCICE	149 200	6,10	9 178	0,40	140 023	NS

Comptes Annuels

2019

Annexe légale

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS AB RESTAURATION**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2019** , dont le total est de **840 759 euros**
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de **149 200 euros**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 7 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 7 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		5 600		5 600
Immobilisations incorporelles		5 600		5 600
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	321 919	1 044	1 163	321 799
- Installations générales, agencements aménagements divers	84 069	34 704		118 772
- Matériel de transport	10 728			10 728
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	10 558	4 327		14 885
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	427 274	40 075	1 163	466 185
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 341		1 582	9 759
Immobilisations financières	11 341		1 582	9 759
ACTIF IMMOBILISE	438 615	45 675	2 745	481 544

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	5 600	40 075		45 675
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	5 600	40 075		45 675
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		1 163	1 582	2 745
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		1 163	1 582	2 745

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	159 317	31 320	1 163	189 473
- Installations générales, agencements aménagements divers	39 967	11 565		51 532
- Matériel de transport	10 728			10 728
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 464	1 905		10 369
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	218 476	44 790	1 163	262 103
ACTIF IMMOBILISE	218 476	44 790	1 163	262 103

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 377 922 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 911		1 911
Autres	7 259		7 259
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	351 250	351 250	
Autres	7 494	7 494	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	10 007	10 007	
Total	377 922	368 752	9 170
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	589		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 200 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 200,00 euros.

Notes sur le bilan**Provisions réglementées**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	212	85		297
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	212	85		297
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		85		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 393 376 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	78 698			78 698
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	178 900	178 900		
Dettes fiscales et sociales	135 778	135 778		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Total	393 376	314 678		78 698
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	25 765			

Prêt de 130 000€ consenti le 28 décembre 2017, avec l'intervention de la société France Active Garantie en qualité de co-preneur de risque, et dans le cadre du Fonds "Loi Galland"

Charges à payer

	Montant
Fourn. fact. non parvenues	6 026
Provision congés payés	47 484
Personnel - autres charges à payer	12 064
Charges sociales congés payés	18 650
Charges payer - orga.sociaux	4 740
Etat autres charges payer	3 277
Total	92 241

Notes sur le bilan**Comptes de régularisation****Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Chges constatées d avance	10 007		
Total	10 007		

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	10 947
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Interêts des emprunts</i>	2 992
Autres engagements donnés	2 992
Total	13 939
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				37 962	37 962
Cumul exercices antérieurs				12 257	12 257
Dotations de l'exercice				8 615	8 615
Amortissements				20 872	20 872
Cumul exercices antérieurs				14 574	14 574
Exercice				3 207	3 207
Redevances payées				17 781	17 781
A un an au plus				4 283	4 283
A plus d'un an et cinq ans au plus				6 664	6 664
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				10 947	10 947
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle					
Montant pris en charge dans l'exercice				3 207	3 207

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 6 927 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 26 842 euros

L'indemnité de départ en retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,75%
- Taux de croissance des salaires : 1,5%
- Age de départ à la retraite : 64 ans (non cadres) ou 66 ans (cadres)
- Taux de rotation du personnel : 1.5% (cadres) ou 2% (non cadres)
- Table de taux de mortalité : TG 05

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

A B RESTAURATION

Société par actions simplifiée au capital de 200.000 €

34 Rue Général Leclerc

54320 MAXEVILLE

R.C.S. Nancy 507.961.050

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Décision collective des associés relative à l'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



PARIS EPINAL NANCY METZ THIONVILLE
www.exconexiom.fr



KRESTON
COMPTES

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES

En application de l'article 18 des statuts, nous avons été avisés de la convention suivante visée à l'article L.227-10 du Code de commerce qui est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

Avec Les établissements de la Fondation Saint Charles

Personne concernée : Monsieur BERTHELEMY Jean-René, directeur général de la Fondation Saint Charles

Nature et Objet : refacturation de l'aménagement des locaux administratifs

Modalités : La fondation Saint Charles a refacturé à votre société l'aménagement des locaux administratifs.

A ce titre, votre société a comptabilisé une immobilisation de 20.374 € au 30 novembre 2019 ayant générée une charge d'amortissement de 172 € sur l'exercice.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec Les établissements de la Fondation Saint Charles

Personne concernée : Monsieur BERTHELEMY Jean-René, directeur général de la Fondation Saint Charles

Notre Dame du Bon Repos

Convention n° 1

Nature et Objet : mise à disposition des locaux

Modalités : Un bail commercial de 9 ans signé le 25/07/2008 et renouvelé entre votre société à l'Association de gestion de la maison de retraite Notre Dame du Bon Repos a défini le cadre de la mise à disposition des locaux sis à Maxéville.

Au 31 décembre 2019, conformément à ce bail, votre société a pris en charge 25.311 € de loyers comme en 2018.

A ce loyer, il convient d'ajouter les consommables (électricité, gaz, eau) pour 25.568 € (estimation suivant les mêmes conditions que les exercices précédents).

Convention n° 2

Nature et Objet : mise à disposition de personnel

Modalités : Une convention de mise à disposition d'une diététicienne liant votre société à la maison de retraite Notre Dame du Bon Repos pour une durée hebdomadaire de 7h a été signée le 15 mars 2017.

Au 31 décembre 2019, conformément à cette convention, votre société a comptabilisé un produit de 4.944 € sur l'exercice.

82



Sainte Famille

Nature et Objet : Contrat de prestation de production de repas

Modalités : Le 15 mars 2017, votre société et l'EHPAD La Sainte Famille, établissement de la Fondation Saint-Charles de Nancy ont signé un contrat de prestation de production de repas à compter du 1^{er} avril 2017 pour une durée de trois ans, tacitement reconductible par durée de deux ans et dont les dispositions prévues sont les suivantes :

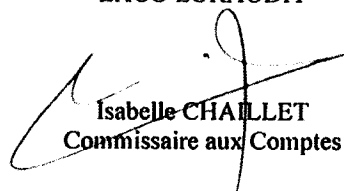
- Utilisation gratuite et paisible des locaux situés dans l'enceinte de l'établissement ;
- Transfert des trois salariés au sein de votre société. A l'expiration du présent contrat, l'EHPAD La Sainte Famille s'est engagé irrévocablement à reprendre le personnel en place, nécessaire à la réalisation de la mission, au moment de la rupture de celui-ci ;
- Transfert de l'outil de travail lié à la production des repas pour 130.000 €, avec engagement de rachat par l'EHPAD La Sainte Famille de ces équipements et matériels sur la base de la Valeur Nette Comptable.

A ce titre, des consommables (électricité, gaz, eau) pour 20.868 € ont été facturés à votre société et l'installation unité froid a été installée pour 10 750 € H.T.

Il est rappelé que les conventions liant les différentes institutions ou entités associées à votre société et relatives au portage de repas ou d'assistance technique de cuisine centrale sont considérées comme des conventions courantes conclues à des conditions normales et ne font pas l'objet de mention dans ce rapport.

Villers les Nancy, le 13 mars 2020

EXCO LORAUDIT


Isabelle CHAILLET
Commissaire aux Comptes